

# TRELIVAN

Bulletin municipal  
JANVIER 2025 - N° 175



ÉTANG DU VAL

BONNE  
2025  
ANNÉE



P. 2

Vœux de la Municipalité



P. 9

La Sevestrais



P. 14

Projet artistique cantine

## SOMMAIRE

03 Le mot du maire

04 Conseils municipaux

07 Infos municipales

27 Les associations

38 Infos pratiques



## CÉRÉMONIE DES VOEUX

Merci à vous habitants, agents, élus de votre présence à la cérémonie des vœux. C'est un moment chaleureux de rencontre, d'échange et de partage.

Les nombreuses associations et surtout leurs membres et toutes les personnes bénévoles qui organisent des activités ou des manifestations ou qui participent à la vie communale par des actions citoyennes ont été remerciées pour leur engagement et leur dévouement ainsi que toutes celles qui l'ont fait dans les années passées et qui ont tissé un lien qui perdure.

Mais en cette année olympique ce sont des personnes en lien avec le sport qui ont été mises à l'honneur. Tout d'abord les présidents de l'AS Trélivan Football, du Club Vtt Cyclo Trélivan, de l'AS Trélivan Motos, la Présidente du Club de gym Trélivan ont été félicités pour leur implication tout au long de l'année et l'organisation de manifestations sur la commune. Puis Romane Louis a été mise à l'honneur, en effet avec l'équipe de France de hockey subaquatique elle a obtenu une médaille d'argent au championnat du monde en Malaisie. Enfin le capitaine des Trévilaines a été ovationné car l'équipe représentant notre commune a été victorieuse aux joutes nautiques à Lanvallay.

Après la présentation des projets 2025, un petit moment convivial avait été soigneusement préparé par les conseillers municipaux également en charge du service assistés de 4 jeunes dans le cadre d'une opération argent de poche : Romane David, Jeanne Le Houerou, Maeva et Owen Letort. Tous les quatre ont assuré le service avec professionnalisme et sourire. Un grand merci à eux.

Bonne année à tous.



## NUMÉROS UTILES

### URGENCES 24h/24

SAMU : **15**

Police-secours : **17**

Sapeurs-pompiers : **18** ou **112** (numéro européen d'urgence)

N° d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes : **114**

Centre antipoison : **02 99 59 22 22**

Pharmacies de garde : **32 37** ou [servigardes.fr](http://servigardes.fr)

Samu social : **115**

### DÉPANNAGE

Electricité ENEDIS : **09 72 67 50 22**

Urgence sécurité gaz GRDF : **0 800 47 33 33**

Téléphone Orange : **3900** ou [assistance.orange.fr](http://assistance.orange.fr) ou [suivi-des-incidentes.orange.fr](http://suivi-des-incidentes.orange.fr)

Ce bulletin a été imprimé à 1500 exemplaires sur papier issu des forêts gérées durablement • Imprimerie Du Guesclin • QUÉVERT • 02 96 85 96 92

Directrice de la publication : Suzanne LEBRETON  
Comité de rédaction : Jean-Luc FOURÉ - Guy LE PROVOST - Rémi MAILLARD - Michel PELHATRE - Annie RAULT - Didier YVART.



## LE MOT DU MAIRE



**U**ne nouvelle année c'est l'occasion de souhaiter le meilleur, c'est souvent synonyme de nouvelles résolutions. Si nous pouvons tous adopter celles de prendre soin de nos proches et de notre santé, libre à chacun de décider pour le reste.

Pour le bien vivre ensemble quelles résolutions pouvons-nous envisager ? Faire preuve de tolérance, d'altruisme, de respect des autres mais aussi des règles telles que le code de la route. Ce sont des petites choses qui peuvent rendre le quotidien agréable.

Nous avons la chance dans nos petites communes de bien vivre ensemble, l'atmosphère est chaleureuse et conviviale. Je veux souligner l'importance du monde associatif dans cette dynamique. L'année a été très riche en manifestations de toute nature, nous avons passé de bons moments et je veux ici remercier tous ceux qui s'investissent tout au long de l'année pour l'animation de la commune et aussi pour des causes sociales ou de solidarité.

Une nouvelle année c'est aussi l'occasion de faire une petite rétrospective de celle qui vient de s'écouler.

2024 : l'année la plus chaude jamais enregistrée dans le monde même si à notre niveau nous pourrions penser que c'est la plus humide. Ce réchauffement du climat multiplie la fréquence et la violence des catastrophes climatiques : tempête polaire aux Etats Unis, inondations en Chine, à Valence mais également dans le Pas de Calais, ouragan en Floride, cyclone Chido à Mayotte ... A notre niveau nous devons avoir des actions en matière de transition énergétique pour limiter les gaz à effet de serre mais également sur les modes d'urbanisation en intégrant davantage d'espaces verts, en gérant mieux les eaux pluviales, en ayant des comportements permettant de réduire l'empreinte carbone. Chaque projet est donc analysé sous cet angle.

L'année 2024 a été marquée au niveau national par une certaine instabilité, espérons l'apaisement

pour 2025 mais elle restera l'année olympique exceptionnelle : la liesse olympique avec ses merveilleux moments de joies, de partages, ses exploits, ses athlètes extraordinaires. Rappelons-nous pour 2025 de l'importance de l'effort, de la persévérance et du travail en équipe.

L'année 2024 pour notre commune ce sont 26 naissances, nombre habituel sur notre commune permettant le maintien des effectifs scolaires. La population légale de Trévilan calculée par l'Insee est de 2 875 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2025 soit une population totale de 2956 habitants, le recensement sera effectué en 2026.

Pour 2025 deux projets sont amorcés : l'école maternelle et la halle de pétanque couverte.

Le projet que nous lançons en 2025 est celui de la maison de santé. Nous savons que des professionnels de santé sont intéressés par ce projet et nous souhaitons travailler avec eux, toutefois

nous sommes en recherche de médecins généralistes. Nous savons que des habitants n'ont pas de médecin référent et d'autres doivent faire de longs déplacements. Nous pensons que notre commune doit être attractive pour des médecins généralistes du fait de la maison

de santé pluridisciplinaire MSP Trévilan - Vildé Guingalan - Plélan le Petit, pour cela il est nécessaire de disposer de locaux adaptés aux pratiques d'aujourd'hui. L'année 2025 est une année d'étude du projet en partenariat avec les professionnels, l'ARS (Agence Régionale de Santé), la MSP et d'autres partenaires que nous n'avons pas forcément identifiés à ce jour. En effet une maison de santé peut être un projet porté par la commune mais il peut aussi être porté par un privé (un ou plusieurs professionnels de santé) par exemple ou un bailleur social. Nous ouvrons tout le champ des possibles.

Très bonne année 2025 à tous

Le Maire,

**Suzanne LEBRETON**

*“Très bonne année 2025 à tous.”*

## SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024

**ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS :** LEBRETON SUZANNE ; BOTREL MARIE CLAIRE ; BRIAND MARIE ; GODET PASCAL ; LUCAS DOMINIQUE ; RAULT ANNIE ; GUDEMARD BRUNO ; CAYET LAURETTE ; PICOUAYS JACQUELINE ; PELHATRE MICHEL ; LE PROVOST GUY ; FOURE JEAN-LUC ; THOMAS FRANÇOIS ; AMBROISE FABIENNE ; YVART DIDIER ; KERJEAN NATHALIE ; MAILLARD RÉMI.

**ABSENTS EXCUSÉS :** MADAME BERNAY MARIE-HÉLÈNE POUVOIR À MADAME RAULT ANNIE, MONSIEUR GUILLEMOT JEAN-CLAUDE POUVOIR À MONSIEUR LE PROVOST GUY, MONSIEUR LEMAITRE FABRICE POUVOIR À MADAME AMBROISE FABIENNE, MADAME LEMONNIER ROSANNA.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** MONSIEUR THOMAS FRANÇOIS.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 juillet 2024. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la question supplémentaire à l'ordre du jour : Demande de subvention complémentaire.

### URBANISME ET TRAVAUX

#### Acquisition de la parcelle C 1047 à la Douettée.

Le conseil municipal :

■ Approuve l'acquisition de la parcelle C 1047 à l'euro symbolique.

■ Décide que la commune supportera les frais d'acquisition et autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

#### SDE effacement des réseaux rue de la Souche, validation de l'étude.

Le conseil municipal décide de réaliser l'étude avec le Syndicat Départemental d'Énergie pour l'effacement des réseaux rue de la souche pour un coût de 2 750 €.

#### Dinan Agglomération : convention pour l'instruction des demandes préalables des publicités, enseignes et préenseignes.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention à venir pour l'instruction des demandes préalables des publicités, enseignes et préenseignes.

#### Parcelle AH 378 possibilité d'acquisition dans le cadre de la convention avec l'Établissement Public Foncier.

Le conseil municipal est favorable à l'acquisition de la parcelle AH378.

#### Ecole maternelle : validation du préprogramme et mode de passation du marché associé au cahier des charges.

Le conseil municipal :

■ Valide le préprogramme de l'école maternelle.

■ Autorise le maire à lancer la procédure de marché public la plus appropriée conformément au code des marchés publics (concours d'architectes...) et à signer tout document se rapportant à ce dossier.

#### Sevestrais : convention d'occupation du domaine privé avec deux propriétaires.

Le conseil municipal autorise le Maire à établir et à signer les conventions d'occupation avec les propriétaires des parcelles AI82 ET AI84.

### TRANSITION

#### Cœur émeraude : convention bipartite relative à la réalisation de travaux de restauration des continuités écologiques.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention bipartite relative à la réalisation de travaux de restauration des continuités écologiques.

### AFFAIRES GÉNÉRALES

#### Refonte politique des déchets Dinan Agglomération : propositions d'emplacements de containers.

Le conseil municipal propose :

■ colonne verre et bac jaune sur la première place du parking de la Salle Clément Ader.

■ container enterré ordures ménagères parking du cimetière.

### FINANCES

#### Ecole maternelle : demandes de subventions DETR, DSIL et fonds de concours de Dinan Agglomération.

Le conseil municipal :

■ Approuve le plan de financement.

■ Décide de solliciter :

- les subventions DETR, DSIL auprès de l'état sur 2 exercices DETR - DSIL :

• 2024-2025 : 250 000 €

• 2025-2026 : 250 000 €

Fonds Vert : 200 000 €

- le fond de concours de Dinan Agglomération

- le contrat de territoire 2022 - 2027 du Conseil Départemental

DEPENSES		RECETTES		
Type de dépense	Montant (en €)	Financier	Montant (en €)	Taux
Bâtiment scolaire	1 800 000	Région - Bien vivre partout en Bretagne	360 000	12.95%
Démolition désamiantage	300 000	DETR - DSIL : 250 000 € 2024-2025	500 000	17.98%
		250 000€ 2025-2026		
		Fonds vert	200 000	7.19%

Divers travaux d'aménagement (extérieur, cour) Aléas 10%	280 000	Conseil Départemental Contrat de territoire 2022-2027	163 000	5.86%
--	---------	---	---------	-------

Maîtrise d'œuvre - Etude thermique missions de SST-CTC...	400 000	Dinan AGGLOMERATION	125 000	4.50%
		Autofinancement	1 432 000	51.52%

<b>TOTAL dépenses</b>	<b>2 780 000</b>	<b>TOTAL recettes</b>	<b>2 780 000</b>	<b>100%</b>
-----------------------	------------------	-----------------------	------------------	-------------



### Ecole de Foot : subvention exceptionnelle.

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 300 euros par mois de septembre à décembre 2024 soit 1 200 €.

### Budget : Décision modificative

Le conseil municipal :

▮ Décide d'ajuster les recettes et d'affecter la somme de 135 552 € comme suit :

- 50 000 € en charge de personnel (chapitre 012).
- 20 000 € en reversement conventionnel de fiscalité (article 739215).
- 65 552 € en investissement sur l'opération Ecole (n°30).

### Demande de subvention complémentaire pour la compétition européenne de Rink Hockey : Eurokey cup U15

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 100 € au club de Rink Hockey pour la participation d'un jeune Trélivannais à la compétition Eurokey cup U15.

## SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2024

*ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE ; BOTREL MARIE CLAIRE ; LEMONNIER ROSANNA ; GODET PASCAL ; LUCAS DOMINIQUE ; RAULT ANNIE ; GUEMARD BRUNO ; CAYET LAURETTE ; PICOUAYS JACQUELINE ; PELHATRE MICHEL ; LE PROVOST GUY ; FOURE JEAN-LUC ; THOMAS FRANÇOIS ; AMBROISE FABIENNE ; GUILLEMOT JEAN-CLAUDE ; KERJEAN NATHALIE ; MAILLARD RÉMI ; LEMAITRE FABRICE.*

*ABSENTS EXCUSÉS : MADAME BERNAY MARIE-HÉLÈNE POUVOIR À MADAME RAULT ANNIE, MONSIEUR YVART DIDIER POUVOIR À MADAME LEBRETON SUZANNE, MADAME BRIAND MARIE.*

*SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MADAME AMBROISE FABIENNE.*

*Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 septembre 2024.*

### URBANISME ET TRAVAUX

#### Parcelle AH 378 possibilité d'acquisition dans le cadre de la convention avec l'Etablissement Public Foncier.

Le conseil municipal approuve le retrait de la délibération 4-2024-47.

#### Syndicat Départemental d'Énergie : Rénovation de 11 lanternes dans le cadre du Fond Vert.

Le conseil municipal approuve le projet d'éclairage public de la rénovation de 11 foyers présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant de 10 108,80 € TTC (coût total des travaux majoré de 8 % de frais de maîtrise d'ingénierie) s'inscrit dans ce programme Fond Vert.

Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au syndicat, celui-ci percevra le FCTVA et percevra de notre commune une subvention d'équipement d'un montant de 4 524 €.

#### Rétrocession hameau de Bellevue 2

Le conseil municipal :

▮ Approuve la rétrocession du hameau de Bellevue 2 des parcelles AH269 superficie de 1 364 m<sup>2</sup>, AH 252 superficie de 134 m<sup>2</sup>, AH 253 superficie de 150 m<sup>2</sup> et AH 261 superficie de 106 m<sup>2</sup> dans le domaine public : espaces verts, voirie : 180 m<sup>2</sup> et réseaux.

▮ Dit que la longueur totale de la voirie communale sera augmentée de 180 mètres soit : ancienne longueur : 32 907 mètres, nouvelle longueur : 33 087 mètres.

▮ Décide que les frais d'acte de rétrocession seront à la charge du lotisseur.

▮ Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

### AFFAIRES GÉNÉRALES

#### Dinan Agglomération : Dinan Agglomération : rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes-Exercice 2017 et suivants - Débat.

Le Conseil Municipal prend acte la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Bretagne portant sur la gestion de Dinan Agglomération pour les exercices 2017 et suivants.

#### Dinan Agglomération : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de gestion

Le conseil municipal, après avoir examiné le rapport, prend acte de ladite présentation et précise que le rapport est mis à disposition du public par voie d'affichage aux lieux habituels de Dinan Agglomération ainsi que sur son site Internet.

#### Dinan Agglomération : rapport d'Activités 2023

Le conseil municipal, après avoir examiné le rapport prend acte du rapport d'activités 2023 de Dinan Agglomération joint à la présente délibération.

### FINANCES

#### Dinan Agglomération : sollicitation du Fonds de concours « le Défi val-vert »

Le conseil municipal après en avoir délibéré ;

▮ Approuve le règlement du défi Val-Vert relatif à l'attribution de fonds de concours par Dinan Agglomération.

▮ Approuve l'acquisition d'un robot tonte 23 500 € HT.

▮ Décide de demander un fonds de concours à Dinan Agglomération en vue de participer au financement de cette acquisition à hauteur de 5 000 €.

▮ Autorise Madame le Maire à signer tout document afférant à cette affaire.

#### Fourrière Animale : renouvellement du contrat

Le conseil municipal décide de renouveler le contrat en heures ouvrables avec le groupe SACPA pour la fourrière animale située à Plérin.

## SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2024

**ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS :** LEBRETON SUZANNE ; BOTREL MARIE CLAIRE ; BRIAND MARIE ; GODET PASCAL ; LUCAS DOMINIQUE ; RAULT ANNIE ; THOMAS FRANÇOIS ; GUILLEMOT JEAN-CLAUDE ; PICOUAYS JACQUELINE ; PELHATRE MICHEL ; YVART DIDIER ; FOURE JEAN-LUC.

**ABSENTS EXCUSÉS :** MADAME BERNAY MARIE-HÉLÈNE POUVOIR À MADAME RAULT ANNIE, MONSIEUR LE PROVOST GUY POUVOIR À MONSIEUR GUILLEMOT JEAN-CLAUDE, MADAME AMBROISE FABIENNE POUVOIR À MONSIEUR FOURE JEAN-LUC, MADAME CAYET LAURETTE POUVOIR À MADAME LEBRETON SUZANNE, MADAME LEMONNIER ROSANNA, MONSIEUR GUEMARD BRUNO POUVOIR À MONSIEUR GODET PASCAL, MONSIEUR LEMAITRE POUVOIR À MONSIEUR LUCAS DOMINIQUE, MONSIEUR MAILLARD RÉMI, MADAME KERJEAN NATHALIE.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** MADAME BOTREL MARIE-CLAIRE.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 novembre 2024. à l'ordre du jour : Demande de subvention complémentaire.

### URBANISME ET TRAVAUX

#### Boulodrome : création d'un groupe de travail.

Le conseil municipal décide de constituer un groupe de travail : Monsieur Guillemot, Madame Rault, Madame Botrel, Monsieur Pelhâtre, Monsieur Le Provost, Monsieur Fouré.

#### Démolition et reconstruction de l'école maternelle création d'un jury de concours

Le Conseil Municipal :

■ Approuve le programme de l'opération.

■ Décide de Constituer un jury de concours composé de 6 personnes dont le Président de la CAO qui présidera le jury. Les membres à voix délibérative de la CAO (3 membres titulaires ou suppléants + Président de la CAO)

■ Les personnes qualifiées avec voix délibérative :

Membres à voix délibératives		Membres à voix consultatives	
Nombre	Fonction	Nombre	Fonction
1	Président de la CAO Le Maire	3	Elus- Madame Rault - Monsieur Lucas - Monsieur Godet
3	Membres de la CAO	1	Responsable des services techniques municipaux
2 personnes	CAUE	1	Secrétaire générale
	Architecte conseil DDTM Personnes qualifiées (Architectes)	1	Chargé de projet en aménagement Membre du groupe de travail

■ Décide le lancement d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre.

■ Arrête le nombre des équipes concourantes à trois + 1 suppléant.

■ Attribue à chaque équipe ayant remis des prestations une prime de 11 000 €

■ Précise que le montant de l'indemnisation pour esquisse sera

déduit des honoraires du lauréat.

■ Arrête la composition du jury.

■ Autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

#### CDG22 Rédaction et publication d'actes : convention de servitudes à la Sevestrais

Le conseil municipal décide :

■ de solliciter l'unité procédure droit des sols du Centre de Gestion pour réaliser les actes en la forme administrative en vue de leur publication par le service de la publicité foncière concernant la convention de servitudes sur les parcelles A182- A184 - A186.

■ de désigner Monsieur GODET Pascal pour signer les documents à intervenir, l'acte étant authentifié par Madame le Maire.

### AFFAIRES GÉNÉRALES

#### Délégation au maire en matière de marchés publics, accords-cadres et avenants

Le conseil municipal décide de donner une délégation à caractère général reprenant le 4° de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

### PERSONNEL

#### CDG 22 : protection sociale complémentaire assurance santé

Les employeurs publics territoriaux devront contribuer au financement des garanties d'assurance de la protection sociale complémentaire (PSC) de leurs agents pour couvrir les risques santé au 1er janvier 2026.

Le Centre de gestion des Côtes d'Armor a donc décidé de lancer un appel public à concurrence pour conclure une convention

de participation à adhésion facultative des employeurs publics territoriaux et de leurs agents pour la garantie santé (Mutuelle) ;

Le conseil municipal suite au débat prend acte.

### ENFANCE-JEUNESSE

#### Accueil de loisirs sans hébergement 2025 : tarifs et rémunération de l'équipe d'animation

Le conseil municipal :

■ Approuve l'organisation d'un Accueil de Loisirs sans Hébergement du 7 juillet 2025 au 1<sup>er</sup> août 2025 inclus selon les modalités :

- Garderie gratuite de 7 h 30 à 9 h et de 17h 00 à 18 h 30.

- Enfants de 3 ans au 30 juin 2025 à 12 ans dans l'année.

- Règlement de la totalité du séjour est effectué lors de l'inscription de l'enfant.

- Vote les tarifs et les rémunérations de l'équipe d'animation :

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF JOURNÉE 2025	
	Commune	Hors Commune
0-512	7,00	8,25
513-900	11,55	13,90
901-1500	14,25	17,45
>1500	16,80	19,50

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF MINI-CAMP 2025	
	Commune	Hors Commune
0-512	54,10	63,45
513-900	78,05	92,05
901-1500	92,60	109,25
>1500	105,10	120,70

Rémunération des animateurs (trices) 2025 :	
Statut	Forfait journalier
Animateurs (trices) BAFA	SMIC en vigueur en juillet 2025
Animateurs (trices) BAFA avec option Surveillant de baignade	4€50 de plus que le forfait animateur
Animateurs (trices) Stagiaires (rémunération au-delà des 14 jours de stage réglementaire)	SMIC rémunération 5 jours en 2025



Le salaire forfaitaire à la journée est indexé sur le SMIC en vigueur, incluant la garderie. Congés payés 10 % du traitement forfaitaire brut

Forfait déplacement directrice 70 €

Autorise le Maire à recruter l'équipe d'animation nécessaire au bon fonctionnement de l'Accueil de Loisirs et tout document se rapportant à ce dossier.

**FINANCES**

**GRDF : redevance occupation du domaine public 2024**

Le conseil municipal valide l'émission d'un titre de recette pour la somme de 949 € à GRDF.

**Aménagement du village la Sevestrais : avenant**

Le conseil municipal approuve l'avenant 1 pour un montant total de 10 292.90 € HT.

**Décision modificative en investissement**

Le conseil municipal décide de prélever 20 000 € sur l'opération 30 Ecole et d'affecter cette somme sur l'opération 106 matériel.

**Dinan Agglomération : Création d'une Société Publique Locale dans le domaine du tourisme**

Le conseil municipal :

Approuve la souscription de la commune au capital de la Société Publique Locale Dinan-Cap Fréhel Tourisme à hauteur de 1 action d'une valeur nominale de 500 euros, pour un montant total de 500 euros.

Approuve le projet de statuts de la Société Publique Locale et autorise le maire à les signer.

Désigne le représentant de la commune dans les instances de la société (Assemblée spéciale et Assemblée Générale) : Monsieur PELHATRE Michel.

**Poste de conseiller numérique**

Le conseil municipal décide de reconduire ce service sur la période de la mi-avril 2025 à octobre 2026.

**Bilans : Cantine, garderie et Accueil de loisirs**

Le conseil municipal prend acte.

**Tarifs 2025**

Le conseil municipal fixe les tarifs communaux 2025.

**Reconstruction de l'école maternelle : Ajustement du plan de financement**

Le conseil municipal approuve l'ajustement du plan de financement

Coût estimatif de l'opération		Ressources prévisionnelles de l'opération			
Nature des dépenses	Montant (HT)	Financements		Montant (HT)	Taux
Maîtrise d'œuvre / Assistance à maîtrise d'ouvrage/ études		SUBVENTIONS			
honoraires	290 746 €	Fonds Vert		200 000 €	7,19%
CTC - SPS	44 730 €	DESIL Phase 1	2025-2026	125 000 €	4,50%
assurances	33 547 €	DETR Phase 1	2025-2026	125 000 €	4,50%
Frais de procédures	44 730 €	DESIL Phase 2	2026-2027	125 000 €	4,50%
études de sols, thermiques, amiante, structure	22 365 €	DETR Phase 2	2026-2027	125 000 €	4,50%
		Conseil régional		150 000 €	5,40%
Travaux		Conseil départemental		163 417 €	5,87%
Déconstruction Désamiantage	307 760€	Dinan Agglomération		125 000€	4,50%
Construction du bâtiment	1 699 712 €				
Construction local technique	26 880 €				
Construction auvent d'entrée et préau	67 200 €				
Aménagement cours et parvis	121 520 €	Sous-total aides publiques		1 138 417€	40,95%
Équipements		AUTOFINANCEMENT			
Anti intrusion - contrôle d'accès	13 440 €	Part de la collectivité	Fonds propres	641 583 €	
Mobilier - jeux -	77 370 €		Emprunt	1 000 000 €	
Informatique	30 000 €				
		Sous-total autofinancement		1 641 583 €	59,05%
TOTAL DEPENSES (HT)	2 780 000 €	TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		2 780 000 €	100,00%

**MOBILITES**

**Arrêt de bus à la Douettée**

Le conseil municipal décide de solliciter le service mobilités de Dinan Agglomération et les services du Département pour examiner les possibilités d'arrêts et les coûts sur ce secteur.



## TRAVAUX SUR LA COMMUNE

### LE PROJET D'ÉCOLE MATERNELLE

Le projet d'école maternelle a pris beaucoup de retard pour plusieurs raisons. Nous avons tout d'abord souhaité attendre les conclusions de l'étude urbaine avant de lancer le projet et celle-ci a duré beaucoup plus longtemps que prévu. Elle nous a amenés à reconsidérer le projet de construction neuve au profit d'une rénovation beaucoup plus vertueuse et moins coûteuse. Nous avons alors diligenté plusieurs études et diagnostics réglementaires ainsi qu'une étude de solidité de la structure du bâtiment préalable à la réhabilitation du bâtiment. Celle-ci a établi que le bâtiment ne peut être rénové. Les façades sont dégradées, la couverture doit être reprise à neuf, les pannes bois de la charpente sont à remplacer et les fermes métalliques ne répondent plus aux normes en vigueur aujourd'hui et notamment pour la mise en place de panneaux photovoltaïques. Par ailleurs, les planchers ne peuvent être conservés car non isolés et ne permettant pas de supporter les nouvelles charges. Tous les éléments de second œuvre : menuiseries intérieures et extérieures, cloisons, isolation, réseaux électriques, plomberie, ventilation, chauffage sont à reprendre à neuf. La conclusion est « l'ouvrage arrive en fin de vie, il atteint un état limite de service » toutefois il est bien précisé que la fin de vie ne signifie pas que le bâtiment ne peut plus être utilisé, il est solide.

Nous sommes donc contraints à une déconstruction-reconstruction de cette école.

Un groupe de travail composé d'agents des écoles, d'enseignants, de parents, d'élus travaille sur le projet accompagné par l'ADAC22 (L'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités). La question du relogement des enfants pendant les travaux a été abordée dans ce groupe de travail, elle n'est pas totalement résolue à ce jour. Des locaux modulaires seront nécessaires mais une partie des locaux de l'élémentaire pourront être occupés.

Aujourd'hui l'appel d'offre pour la maîtrise d'ouvrage est lancé ; les entreprises peuvent faire acte de candidature jusqu'à la fin janvier.

C'est un très beau projet mais très lourd financièrement ; les concours de l'État sont sollicités, nous espérons que la rigueur budgétaire annoncée n'entraînera pas de réduction des subventions qui étaient envisagées. La situation financière de la commune est saine mais nous savons que nous devons nous limiter à un emprunt maximal de 1 million d'euros compte tenu du niveau actuel des annuités et de notre capacité de remboursement. Depuis quatre ans une partie de l'excédent a été capitalisée afin de dégager l'autofinancement requis pour cet investissement structurant absolument nécessaire.

### LE VAL DROUET



L'entreprise Adrien Robert a effectué l'aménagement des pentes du Val Drouet, avec l'appui des agents des services techniques qui ont apporté des copeaux de bois. Les plantations ont été réalisées par ces agents, quelques élus, et quatre jeunes de 16 à 17 ans dans le cadre du dispositif « argent de poche ». Au total, 1 000 arbustes représentant 38 variétés d'essences locales ont été plantés, provenant de l'entreprise Floridée'o. Cet effort collectif contribue à la valorisation de l'espace naturel et à la biodiversité locale.

### DIVERS TRAVAUX

Les agents des services techniques ont réalisé divers travaux d'entretien au cours du trimestre, notamment la taille des haies, la tonte des pelouses, le désherbage, l'entretien des massifs, l'entretien des chemins, les saignées au bord des routes, le passage de l'épareuse, l'entretien des regards et les décorations de Noël. Cette mobilisation permet de maintenir un environnement agréable et bien entretenu pour les habitants de la commune.



## LA SEVESTRAIS

Les travaux ont débuté le 8 juillet avec l'entreprise Even et sont presque terminés.

- La rénovation du réseau d'eaux pluviales a été réalisée afin de remédier aux inondations récurrentes. Toutes les canalisations ont été remplacées, de nouveaux regards ont été créés, et des caniveaux à grille ont été installés devant certaines maisons pour améliorer l'écoulement des eaux.
- L'installation d'une écluse à sens prioritaire a été mise en place pour réduire la vitesse des véhicules et améliorer la sécurité routière.
- La création de huit places de parkings en pavés permet de favoriser l'infiltration des eaux pluviales. Cette initiative améliore également l'esthétique de l'espace tout en répondant aux besoins en stationnement.
- La réfection complète de la voirie a été effectuée pour assurer une circulation sécurisée et améliorer le confort des usagers.
- Une liaison douce a été aménagée pour sécuriser et améliorer le confort des piétons, avec la pose de trottoirs en bordure béton. Des bordures de séparation de voies rétro réfléchissantes, intégrant des billes de verre, ont été posées sur une partie de la zone piétonne pour accroître la visibilité. Ces bordures, franchissables et mesurant 5 cm de hauteur sur un mètre de longueur, délimitent l'espace piéton.
- Des espaces verts ont été créés pour embellir le



quartier, avec la remise en état des talus et l'engazonnement des surfaces. Plusieurs vivaces ont été plantées, ainsi qu'un poirier de Chine. Ces aménagements visent à offrir aux habitants un cadre de vie plus agréable et verdoyant.

- La signalisation routière a été améliorée par la pose de nouveaux panneaux et la création de deux passages piétons.

Ils restent trois choses à terminer : la pose de plots Holophane et d'un panneau sur l'écluse pour améliorer la signalisation, l'ajout de quelques pictogrammes piétons au sol, et la pose d'une roche dans le virage pour éviter le franchissement la commune.

## LE PROJET DE BOULODROME

Le samedi 16 décembre, une réunion publique a été organisée pour les amateurs de pétanque afin de travailler sur le projet de boulodrome couvert.

Une petite étude avait été menée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement auprès des collectivités le CAUE 22 afin d'identifier les sites potentiels qui pourraient accueillir un tel équipement.

6 propositions ont été présentées ; à l'unanimité les personnes présentes ont porté leur préférence sur le vaste terrain situé entre l'école et les installations sportives là où se situait la haie de sapins.

L'emplacement précis reste à définir car il doit prendre en compte la proximité de l'école, la meilleure exposition aux vents, le besoin en terrains non couverts en proximité, la gestion des déplacements et stationnements notamment.

Ce projet se veut multi-usages : il est souhaité que ce bâtiment puisse être utilisé pour d'autres usages : aire de pique-nique, de sport, de rassemblement... Il sera équipé d'un petit espace de convivialité et de sanitaires qui seront accessibles aux usagers de tous les équipements sportifs à proximité.

Le projet se veut sobre tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

## PERMIS DE CONSTRUIRE ET PERMIS D'AMENAGER ACCORDÉS

NUMÉRO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
PC 02236424C0010	16/09/2024	6 La Chesnais	Démontage et remplacement d'un garage
PC 02236424C0013	13/01/2025	9 bis Bougault	Maison individuelle
PC 02236424C0016	15/01/2025	32 Carré des Lys	Maison individuelle
PA 02236424C0002	15/01/2025	Rue de la Cochais	10 lots libres + 1 macrolot

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES

NUMÉRO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
DP 02236424C0069	15/11/2024	7 La Renaudais	Création d'une clôture
DP 02236424C0070	07/10/2024	52 rue du Clos Neuf	Création d'un abri de jardin
DP 02236424C0072	16/10/2024	7 Bellevue	Création d'un lot à bâtir
DP 02236424C0073	25/10/2024	5 La Porte Grissault	Création d'un lot à bâtir
DP 02236424C0075	16/11/2024	11 rue des Framboisiers	Pose d'une fenêtre de toit
DP 02236424C0076	09/12/2024	4 rue du Centre	Remplacement de la couverture, du portail, réfection des espaces extérieurs
DP 02236424C0077	12/11/2024	6 La Chesnais	Pose d'un bardage bois sur 1 mur de l'habitation
DP 02236424C0078	19/11/2024	26 La Chevrolais	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 02236424C0079	29/10/2024	51 La Touchefais	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 02236424C0081		32 La Gouridais	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 02236424C0082	09/12/2024	8 Chemin de la Brousse	Remplacement de la porte de garage et peinture d'un muret
DP 02236424C0085	02/01/2025	6 rue du Gassay	Changement de 7 fenêtres et de la porte d'entrée

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans le bourg de Trélivan et cela depuis presque 20 ans, la règle est la priorité à droite or chaque jour nous pouvons observer devant la pharmacie par exemple des refus de priorités.

Plusieurs intersections sont concernées dans le bourg, il est donc important de :

- respecter la limitation de vitesse
- ralentir à l'approche des intersections afin de pouvoir s'arrêter si un véhicule arrive sur la droite
- être attentif aux piétons car un bourg est un lieu où il y a des piétons, des enfants, il faut être prêt à s'arrêter si nécessaire
- respecter le code de la route, cela contribue à la sécurité de tous.

La priorité à droite est une règle couramment utilisée dans les bourgs, elle se justifie car elle oblige les véhicules roulant sur l'axe principal à limiter leur vitesse afin de céder le passage à ceux qui arrivent sur la droite ; elle est essentielle pour garantir la sécurité routière à Trélivan.

**ATTENTION**

**Priorité à droite  
en agglomération**

*En adoptant une conduite prudente,  
respectueuse des règles,  
nous contribuerons à rendre les routes  
de notre bourg plus sûres pour tous.*







# CRÉATION D'UN CORRIDOR ÉCOLOGIQUE



Plantation effectuée au niveau de la ligne Orange

La création d'une haie bocagère a été effectuée le 18/12/2024 sur le terrain des sports par une société privée, la SCIC Energie renouvelable de Trémereuc. Ce projet est financé dans le cadre du budget participatif de Dinan Agglomération. La plantation est constituée de chênes pédonculés (plans protégés), de charmes, d'érables champêtres et d'alisiers torminals.

## TRAVAUX RÉALISÉS

- Réalisation d'une double haie de chênes de 100 m sur le talus existant soit 70 plants avec protection chevreaux et paillage.
- Maintien de deux passages (au centre et au nord) de 20 m permettant la circulation.
- Abattage de 3 chênes relictuels effectué avant la plantation par les services techniques.



Une protection supplémentaire (galivelles) est à prévoir pour sécuriser les plantations.

Des aménagements sont à prévoir au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2025 afin de s'adapter et de ne pas mettre des obstacles aux évènements sportifs.

# LES CHEMINS DE RANDONNÉE

Les circuits de randonnée sont disponibles auprès du secrétariat de la mairie, sur le site internet de la commune et sur le panneau d'affichage dédié à ceux-ci place de l'église.

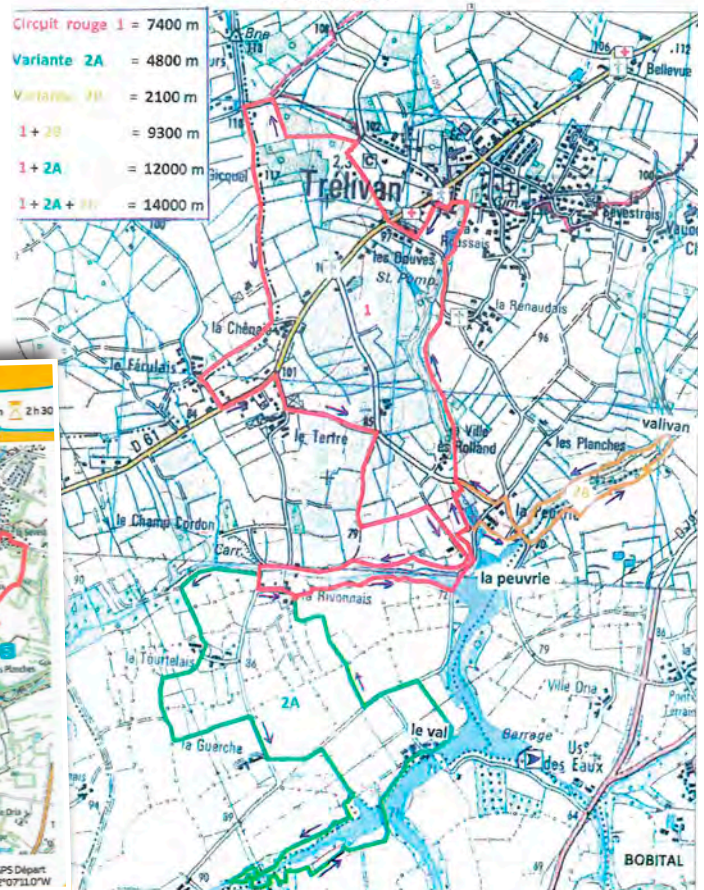
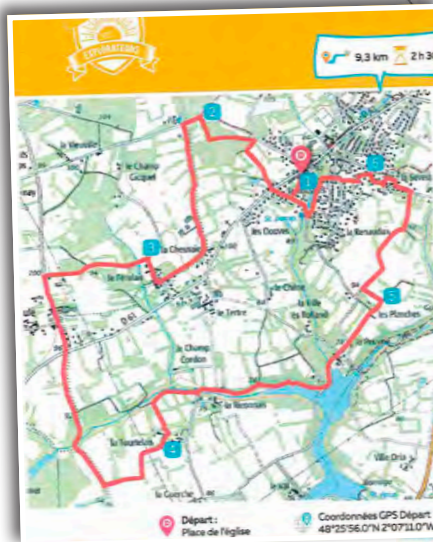
Les parcours proposés sont :

- Le circuit de Bigault balisé en BLEU, d'une distance de 9,3 kms, pour un temps de marche de 2H30.
- Le circuit « autour des étangs » balisé en ROUGE, avec en plus deux variantes balisées en VERT et en ORANGE.

Ce circuit, propose un parcours avec plusieurs possibilités, 7,9,12 et 14 kms (voir plan).

Prochainement le circuit balisé en JAUNE sera revu et rebalisé.

La commune dispose de nombreux chemins qui demandent beaucoup d'entretien, n'hésitons pas à les parcourir.





## LA CABINE À LIVRES N'EST PAS UN DÉPOTOIR

### MODE D'EMPLOI :

*La cabine à livres a pour but d'offrir aux habitants ou aux personnes de passage la possibilité d'une lecture d'un livre qui « prend la poussière ».*

! Toute personne intéressée peut choisir un livre parmi ceux déposés, c'est gratuit pour tous.

! Les livres déposés doivent être suffisamment en bon état pour être lus.

! Il est possible d'y déposer des livres pour enfants. Les livres pour un public averti sont interdits.

! Ne pas déposer de magazines, de Dvd, Vhs et d'autres objets.

! Chaque livre emprunté peut être gardé, offert ou remis dans la cabine.

Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le Civisme et le Partage.

### CETTE CABINE N'EST PAS UNE POUBELLE NI UN DÉBARRAS.

Ne pas déposer de livres dans des sacs au pied de la cabine.

Cette cabine à livres est une initiative de la commune. Nous nous réservons le droit de retirer des livres qui ne correspondent pas aux critères demandés.

Nous vous rappelons que la bibliothèque l'Imagin'R est à votre disposition pour des livres récents, l'adhésion est gratuite, elle est située à côté de l'école Jean Ferrat.



## ÉCOLE JEAN FERRAT

### PRÉVENTION DES DANGERS DOMESTIQUES

Près de 20 000 personnes perdent la vie chaque année en France à cause d'un accident domestique ! Ce chiffre est deux fois plus important que celui des accidents de la route. Les élèves de CE2 et CM ont eu la chance d'être sensibilisés sur ces dangers quotidiens et la prévention qui doit être prise en considération à la maison. Un assureur connu proposait ainsi cette action de prévention dans la salle des fêtes de Bobital avec des pièces de la maison reconstituées pour l'occasion et évidemment ces dernières étaient truffées de dangers potentiels qui n'étaient pas si faciles à découvrir.



### DANS LE SPORT IL Y A AUSSI DES VALEURS !

Faire du sport est une nécessité quotidienne pour un monde de plus en plus sédentaire et un temps croissant devant les écrans. Mais au-delà des effets physiques bénéfiques du sport, le cross Solidaire de l'USEP apporte une plus-value avec le don de livres offerts pour l'occasion à l'antenne du Secours Populaire de Dinan. Ces ouvrages seront donner aux enfants des familles qui sont dans le besoin. La course qui regroupait cette année 320 élèves des écoles adhérentes laissait le choix aux élèves, en fonction de leur âge, des temps de courses allant de 10 à 30 minutes. Le jardin des petits diables est l'endroit idéal pour ce genre de courses et la météo était parfaite pour l'occasion.





## C'ÉTAIT COMMENT L'ÉCOLE AUTREFOIS ?

Voilà une question que les élèves se posent souvent sur l'école de nos aïeux. Quoi de mieux dès lors que de se rendre à Bothoa (près de St Nicolas du Pélem) où se trouve le musée de l'École rurale d'autrefois. Tout d'abord, 2km à pied, évidemment à travers les chemins creux avant d'arriver dans cette école où les élèves vont retrouver les conditions d'enseignement de ... 1932 ! Un instituteur avec une autorité qui impressionne tout le groupe dès les premières secondes, il vaut mieux bien écouter les consignes et... se taire car le respect du maître était total ; il valait mieux ne pas être puni et surtout que les parents ne l'apprennent pas non plus, sinon... ! La morale du jour écrite à la plume Sergent major et la célèbre encre violette, pas évidente pour certains, avec les fameuses pleines et déliés demandent une concentration inédite. Après ces émotions, le « repas » d'époque consistait en un tout simple potage de légumes non mixé évidemment et si on avait fini sa soupe, le dessert consistait... en une tartine de pain beurre ! La visite du logement de la maîtresse montrait bien la sobriété de la vie à cette époque où nous sommes bien loin des loisirs et des achats parfois superflus d'aujourd'hui. La journée se terminait d'ailleurs par la fabrication d'objets buissonniers car à l'époque, on devait se construire soi mêmes les jeux car pour Noël, pour rappel, certains avaient uniquement comme cadeau une simple orange !! Une journée



qui fait réfléchir nos élèves sur les différences de l'époque depuis l'enseignement, la nourriture, les loisirs et le confort d'aujourd'hui !

## A DÉFAUT DE NEIGE, ON DÉCOUVRE LE « LASER RUN » À L'ÉCOLE JEAN FERRAT

Une première cette année pour les élèves de CE1/CE2 de Mme COUDREY qui ont pu découvrir le laser run grâce aux interventions d'Hugo, animateur sportif de Dinan agglomération.

Les élèves répartis par équipes doivent allier course et concentration afin de tirer avec des pistolets sur des cibles grâce à des lasers inoffensifs qui doivent allumer les lampes vertes des cibles avant de passer le témoin à un-e camarade. Pas évident pour la plupart mais tellement plaisant et un engouement qui a rendu jaloux les autres classes !!

Les élèves de CE1/CE2 ont tellement apprécié ce sport qui s'apparente au biathlon que certains ont persuadé leurs parents d'aller voir, en vrai, une épreuve de biathlon lors d'une épreuve de coupe du monde au Grand Bornand, c'est dire !



Philippe LE DREZEN,  
Directeur de l'école Jean Ferrat



## ACTIVITÉS ET ANIMATIONS AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

### UN PROJET ARTISTIQUE INITIÉ ET ENCADRÉ PAR ANNE-JULIE DAVID

Anne-Julie, agente en charge de la cantine, a proposé à une dizaine d'enfants de la garderie de réaliser des tableaux inspirés de l'artiste italien du XVI<sup>e</sup> siècle, Guiseppe ARCIMBOLDO.

Les « artistes en herbe » ont peint des portraits composés de fruits et légumes.

Les différents tableaux sont accrochés à la cantine. Vous pourrez les découvrir au mois de mars au salon des artistes.



Un grand merci à Anne-Julie et aux enfants pour ces belles réalisations très colorées.

### DES ACTIVITÉS À LA GARDERIE AUTOUR DU THÈME DE NOËL

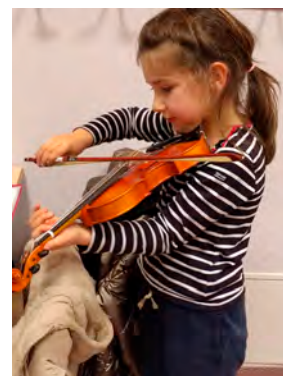
Elles ont été proposées aux enfants encadrés par l'équipe d'animation de la garderie composée de Florence, Frédérique, Lina, Lisa, Marie-Noëlle :

- confection de paquets multicolores accrochés dans les sapins du bourg ;
- réalisation de jolis petits sapins décoratifs que les enfants ont été contents d'offrir aux parents ;
- décoration du sapin au pied duquel les enfants ont, à la rentrée de janvier, découvert les cadeaux déposés par le Père-Noël.



### LA MAGIE DE NOËL FÊTÉE

- Le mardi 17 décembre, les enfants de la garderie ont partagé le goûter de Noël composé de viennoiseries et de chocolat chaud. Un Père-Noël en chocolat leur a été offert. Une camarade, Rose, leur a fait la surprise de jouer le morceau « Vive le vent » au violon. Elle a été très applaudie par les enfants et les adultes.



- Le vendredi 20 décembre, les enfants ont été accueillis à la salle Clément ADER pour le repas de Noël. Ils ont apprécié le repas concocté par Anne-Julie et Frédérique. Le repas s'est terminé par quelques chants de Noël que les enfants ont repris en chœur.



Un grand merci à l'ensemble du personnel d'avoir permis d'offrir aux enfants ces moments festifs.

## LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre comme chaque année, nous nous sommes retrouvés nombreux pour commémorer l'armistice de 1918 mais aussi rendre hommage aux morts de toutes les guerres.

La commémoration a été placée sous le signe de la jeunesse, il est tellement important de transmettre aux jeunes générations pour garantir que la mémoire perdure et qu'ils soient des ambassadeurs de la paix.

Des enfants de l'école Jean Ferrat ont lu un texte retraçant l'histoire d'un jeune père de famille mort pour la France : le sergent-chef Charles Alfred Ritzler papa de Odile Morin.

Les anciens combattants non sans émotion ont permis aux jeunes porte-drapeaux d'officialier : Brieg intronisé l'année dernière lors de la cérémonie du 8 mai et Owen porte-drapeau junior qui vient de suivre la formation en janvier. Ce drapeau est un symbole du rassemblement autour des valeurs de la République, merci à vous jeunes et moins jeunes porte-drapeaux.

Enfin les enfants de l'école qui se sont rendus sur la tombe du soldat inconnu lors de leur voyage olympique à Paris le 3 septembre ont entonné la Marseillaise avec les chanteurs du groupe « Les Pourquoi pas » pour clôturer la cérémonie.



## COMPTE-RENDU DE L'OPÉRATION ARGENT DE POCHE UN COUP DE MAIN QUI RAPPORTE OCTOBRE 2024

Mardi 29/10/2024 après-midi et Mercredi 30/10 matin une grande opération argent de poche était organisée par la municipalité.

Le dispositif Argent de poche offre la possibilité à des jeunes âgés de 14 à 17 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité en contrepartie d'une indemnisation.

Maëva et Jeanne ont participé pour la troisième fois à cette opération ; Owen en était à sa deuxième, Awen sa première. Alors que les tâches confiées jusqu'à maintenant aux jeunes étaient plutôt des petits travaux d'entretien un gros chantier a été proposé à savoir, celui de la constitution d'un massif.

Une équipe motivée qui, avec l'aide d'élus, a planté 1 000 arbustes dans la pente entre la maison des sports et l'étang du Val-Drouet.

Maxime Hervé, agent du service technique, ainsi que la société Floridée'o, de Bruz, avaient préparé le terrain

et mis en place le paillage. Il ne restait plus qu'à planter les 38 variétés d'essences locales : thym, origan, marguerites, herbe à savon... Il y aura 1 480 plants en tout, Le reliquat sera planté en février.

Du désherbage a également été effectué dans la rue des Lilas, dans le cœur du bourg. En milieu d'après-midi le mardi et en matinée le mercredi, une petite collation a été offerte pour ces jeunes qui ont désormais les mains vertes. L'objectif a été atteint avec une bonne ambiance, un esprit convivial et un travail soutenu. Solidarité et partage inter générationnel ont été principalement les éléments de cette mission.

Les jeunes étaient encadrés par des élus, Annie Rault, Jean-Claude Guillemot, Bruno Gudemard, Marie-Claire Botrel et Jean-Luc Fouré ainsi que les agents communaux, Maxime, Benjamin et Tom.







## CCAS

### DES CONVIVES TRÈS NOMBREUX AU REPAS

Cette journée dédiée aux aînés(es) a réuni 255 personnes à la salle Clément ADER le dimanche 15 octobre.

Cette année, seules les personnes âgées de 73 ans et plus seront invitées.

Les membres du CCAS ont à nouveau fait confiance à :

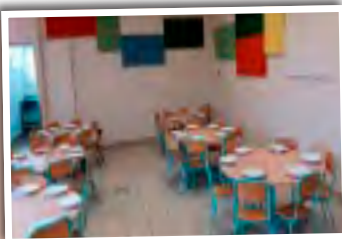
- Monsieur ALVES-NOVO (traiteur de la Boutique d'Armor) et son équipe pour la préparation et le service du repas ;
- Monsieur et Madame DAMELIN COURT pour la réalisation du dessert ;
- Monsieur Alain GOUAULT pour l'animation musicale. Le service des plats a été entrecoupé par les airs d'accordéon et des danses.

Madame Le Maire, Suzanne LEBRETON, a mis à l'honneur les doyens.



La doyenne de la commune, Madame Mathilde GUICHARD (97 ans) était absente comme le doyen Monsieur Lucien REHEL (93 ans). Les doyens de l'assemblée, Madame Simone LANGLET (95 ans) et Monsieur Emile BRIAND ont reçu chacun un cadeau.

Ce rendez-vous annuel est un moment privilégié qui permet de se retrouver, d'échanger dans une ambiance conviviale et chaleureuse saluée par les convives.



## DE BONS PETITS PLATS A LA CANTINE

Nous avons la chance d'avoir une cantine où une grande partie des plats sont cuisinés sur place.

Chaque jour, Anne-Julie secondée par Frédérique, prépare près de 150 repas.

Quand elle élabore les menus mensuels, Anne-Julie poursuit 2 objectifs principaux : le respect de l'équilibre alimentaire, la variété des plats et la qualité des produits cuisinés. Elle privilégie les produits et légumes frais de saison.

La cantine s'inscrit parfaitement dans les objectifs introduits par la loi EGalim adoptée en 2018 : les approvisionnements doivent comporter au moins 50 % de produits durables.

## L'ATELIER D'ACTIVITÉ PHYSIQUE SENIORS RECONDUIT



Le CCAS, dans le cadre de sa politique de prévention, a à nouveau proposé, en partenariat avec Kiné Ouest, un programme de 12 séances d'activité physique seniors.

Cet atelier a connu un vif succès : 27 personnes s'y sont inscrites nécessitant l'organisation de 2 groupes. Les séances se sont déroulées, à la salle Hélène BOUCHER, (l'une de 10h à 11h - l'autre de 11 h 15 à 12 h 15) du mardi 1<sup>er</sup> octobre au mardi 17 décembre.

David DUBREUCQ, kinésithérapeute-ostéopathe a animé les différentes séances avec pour objectifs :

- permettre à chacun de connaître ses capacités ;
- reprendre confiance en soi ;
- lutter contre l'inactivité et l'isolement.

La répétition des exercices (échauffement, travail au sol, cardio, squats...), réalisés dans une ambiance conviviale, a permis aux participants d'améliorer leur condition physique.





## VICTOIRE AUX JOUTES NAUTIQUES : DON AU CCAS

Le 16 novembre, l'association Kiwanis Pays de Rance organisatrice des Joutes nautiques a remis les prix aux vainqueurs à Trélivan.

Ce sont « Les Trévilaines » parées de leurs magnifiques costumes, l'équipe représentant notre commune sous la houlette de François le capitaine malheureusement blessé qui a remporté le 1er prix de l'édition 2024.

Les Kiwanis ont remis la somme de 750 € au Centre d'Action Sociale de la commune, don qui sera utilisé à l'aide aux plus fragiles.

L'association organise plusieurs manifestations dans l'année dont les joutes et la totalité des fonds collectés sont reversés pour des actions en faveur des enfants pouvant prendre plusieurs formes : baptêmes de l'air, dons à des associations ou à des familles pour des besoins particuliers pour leur enfant tel que l'achat d'un fauteuil.

Nous remercions l'association pour le don au CCAS mais au-delà pour toutes les manifestations et actions menées dans le seul but d'apporter de l'aide aux enfants.

Bravo à l'équipe gagnante « Les Trévilaines » et nous sommes de tout cœur avec eux pour l'édition 2025.



## REMISE DE CHÈQUE : UN GESTE SOLIDAIRE ET CONCRET.

Le 17 décembre, Madame le Maire, les élus, les bénévoles, les représentants d'associations étaient présents pour dévoiler à la ligue contre le cancer le montant collecté lors des actions « Trélivan en Rose ».

Pour cette 2<sup>e</sup> édition, c'est un chèque de 3 743 € qui a été remis à Christian Chilaud, responsable de l'antenne de Dinan en présence de Jérôme Robert, directeur du comité départemental, de Chantal Blanchard, vice-présidente et d'Yvette Cocheril bénévole à l'antenne de Dinan.

Un franc succès pour cet évènement qui a su mobiliser beaucoup de personnes pour la même cause.

Un grand merci à tous les bénévoles, les associations, les commerçants pour leur mobilisation et leur solidarité. Ensemble nous avons pu apporter notre soutien à la Ligue contre le cancer et contribuer à ce combat qui nous unit tous.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières et grâce à ces fonds, les patients pourront bénéficier de l'accompagnement nécessaire et des soins de support, tout le long de leur combat.

Le 14 février la troupe théâtrale de Trélivan les « 3T » offrira une soirée au profit d'octobre rose, avec la pièce « C'est qui ?... qui porte la culotte », beau titre pour le jour de la Saint Valentin !!!





## REMISE DE CHÈQUE À LA CHAMAILLE

Lors de sa soirée Labo techno du 21 décembre dernier et en soutien aux jeunes du territoire l'association Fest Noise a remis un chèque de 2 000 € à l'association la Chamaille - service de prévention spécialisée de Dinan et des communes associées.

Cette somme sera dédiée au renforcement des actions et projets portés par l'association.

Étaient présents pour cette remise de don :

Marie-Claire Botrel, trésorière, Samuelle Rabaste, secrétaire adjointe, Hélène Hervé directrice, Karine Le Floch monitrice éducatrice ainsi que les généreux donateurs Florian Bougault, Quentin Le Mercier de l'association Fest Noise.



## DES NOUVELLES DU PÈRE NOËL !!!

Merci aux employés des services techniques d'avoir installé la belle boîte aux lettres rouge et blanche, dans un décor de lumières scintillantes.

La municipalité a reçu des nouvelles du Père Noël !!! il a lu une soixantaine de lettres et a été ravi de pouvoir y répondre avec l'aide de ses lutins. Malheureusement, quelques enfants avaient oublié de mettre leur adresse.

Il a été touché par les dessins et les jolis mots qui lui ont été adressés, il espère que tous les enfants trélivannais ont passé un agréable Noël et de belles fêtes de fin d'année.



## CONCERT DE NOËL



Le Comité Loisirs et Culture Trélivannais est heureux d'offrir chaque année un concert de NOËL dans l'église St Magloire.

Le vendredi 13 décembre, une quarantaine de choristes de « la Clé des Chants » ont interprété quatorze magnifiques chants de NOËL. L'ensemble vocal dirigé par Emmanuel Rolland, accompagné de 3 musiciens (pianiste, trompettiste et batteur), a présenté au public venu nombreux et fidèle, un magnifique concert rempli de joie, et de bonheur.

Un bon moment de divertissement passé en famille et entre amis à quelques jours des fêtes.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

**Le 28 octobre 2024 :**  
Manon DURAND, 3 Le Hameau  
de la Lande du Grand.

**Le 29 octobre 2024 :**  
Lya MAUREL DESAIZE,  
5 La Renaudais.

**Le 23 novembre 2024 :**  
Jack DURIS,  
29 résidence des Bruyères.

**Le 5 janvier 2025 :**  
Albane MORICET,  
8 rue des Mirabelles.

*Nos meilleurs vœux de santé  
et de prospérité aux  
nouveaux-nés et toutes  
nos félicitations aux parents.*

### MARIAGES

**Le 22 juin 2024 :** Audrey  
BAUDIN et Brice ANDRE,  
25 la Bouvrais.

**Le 28 septembre 2024 :** Bathilde  
SANGARNÉ et Guillaume  
LEGALLAIS, 2 lotissement du  
Rocher.

**Le 19 octobre 2024 :** Maud  
CHEVALIER et Frédéric PICARD,  
3 rue des Mirabelles.

*Nous présentons aux mariés  
nos vœux de bonheur.*

### DÉCÈS

**Le 25 octobre 2024 :**  
Gérard ROUXEL, 4 La Bouillie.

**Le 22 novembre 2024 :**  
Jean LISION,  
38 résidence des Korrigans.

**Le 05 décembre 2024 :**  
Serge LEMIRRE,  
26 cité des Boutons d'Or.

**Le 29 décembre 2024 :** Fernand  
GENEVIÈVE, 10 rue du Stade.

**Le 08 janvier 2025 :**  
Solange HERVÉ née RIBAULT,  
2 rue Jacques Cartier.

*Nous présentons aux familles  
nos condoléances attristées.*

**Notre ami Fernand GENEVIÈVE, époux d'Yvonne membre du CCAS, nous a quittés le 29 décembre 2024 à l'âge de 93 ans. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille.**

## LES NOCES DE DIAMANT DE DENISE ET JEAN-CLAUDE



Le samedi 12 octobre, Denise et Jean Claude JAMIN ont fêté leurs 60 ans de mariage entourés de leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, famille et amis.

Ils se sont remémoré le oui qu'ils s'étaient dit le 19 septembre 1964 à la mairie de Tréfumel et Claude Le Borgne Maire honoraire a évoqué leurs noces d'or célébrées le 20 septembre 2014, Jean-Luc a quant à lui raconté quelques anecdotes.

Un beau moment d'émotion au cours duquel des moments importants de leur vie ont été évoqués ; une vie de labeur, ponctuée de fêtes avec la famille et les amis et de belles vacances...

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur a été offert par la municipalité. Toutes nos félicitations aux mariés.

## CARNET ROSE

Gwenaëlle agent des services périscolaires, entourée d'Alexandre, Tessa et Mattia né le 26 septembre 2024.

Félicitations !







## CIT

### CLUB INFORMATIQUE DE TRÉLIVAN



Brigitte, Annick, Marie-Paule  
et Joëlle avec le formateur Patrice  
Session du 4<sup>e</sup> trimestre 2024

Le CIT (Club Informatique de Trélivan) créé début 2016 continue ses formations.

Nous avons effectué 2 sessions au cours de l'année 2024 (8 participants au total)

Compte tenu des nombreuses inscriptions effectuées en début d'année, nous avons prévu des nouvelles sessions de formation en 2025 et une séance a débuté le 20 Janvier.

Vous pouvez intervenir auprès de la Mairie afin de compléter la liste des inscrits en cours de préparation, vous pouvez apporter votre ordinateur portable.

*Le CIT (Patrice, Jean-Pierre et Jean-Luc).*



## LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le 4 décembre 2024 à Lanvallay, le CLSPD de Dinan et des communes associées, en partenariat avec le service jeunesse de la commune de Lanvallay, l'Atelier du 5 Bis de Dinan, l'association La Chamaille et le PAEJ (Point Accueil Écoute Jeunes), a souhaité proposer une soirée sensibilisation autour du harcèlement ouverte au grand public avec une représentation par le collectif La Capsule, la pièce de théâtre ADN.

Cette représentation a été suivie d'un échange entre parents, élèves, participants et de nombreux professionnels (Éducation Nationale, Animateurs jeunesse, etc).

« Le CLSPD est attentif et soucieux d'être engagé dans des actions de prévention contre le harcèlement.

**Le harcèlement, il faut en parler pour en sortir.**

**Votre enfant peut être victime, témoin ou auteur de harcèlement. Vous pouvez contacter son établissement ou appeler le 3018 pour demander de l'aide ou signaler le harcèlement.**

CLSPD de Dinan et des communes associées :  
[secretariat.clspd@dinan.fr](mailto:secretariat.clspd@dinan.fr)



## DINAN AGGLOMÉRATION

### EAUX DE DINAN - EAU POTABLE

#### QUELQUES INDICATEURS

L'eau distribuée sur la commune provient de l'usine du Val qui a produit 2 817 724 m<sup>3</sup> en 2023.

La production de l'usine est de 600m<sup>3</sup>/heures et la longueur du réseau sur la commune de 46 kms.

Des travaux de renouvellement de matériels (automates, vannes, compteurs, pompes doseuses.) ont été effectués par Eaux de Dinan auxquels s'ajoutent les gros travaux qui sont réalisés par Dinan Agglomération.

De nombreuses analyses de la qualité de l'eau sont réalisées, d'une part au niveau de l'usine 1432 en 2023 par Eaux de Dinan et 1234 par l'ARS (Agence Nationale de Santé) mais également sur les points de distribution de la commune 141 par Eaux de Dinan et 93 par l'ARS.

Les résultats de la qualité de l'eau sont :

- Nitrates 13 milligrammes par litre
- TH (Titre Hydrométrique) 16 F° (degrés français)
- Pesticides 0
- PH (Potentiel Hydrogène) 8

# GESTION DES DÉCHETS CE QUI CHANGE LE 27 JANVIER 2025

- Il n'y a plus qu'un seul jour de collecte sur l'ensemble de la commune et ce sera le lundi.
- Lancement de la collecte par alternance ordures ménagères / tri sélectif.

Le tri sélectif sera collecté les semaines impaires et les ordures ménagères les semaines paires.

Maintenant que les composteurs et les bacs de tri ont été distribués nous allons pouvoir réaliser un meilleur tri et réduire les volumes de déchets ménagers.

Flasher ce QR code pour avoir toutes les informations de tri et le calendrier des prélèvements.



## FIN DES SACS JAUNES



JANVIER 2025	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M Jour de l'An	1 S Ella	1 S Aubin	1 M Hugues	1 J Fête de travail	1 D Justin
2 J Basile 1	2 D Présentation	2 D Charles le Bon	2 M Sandrine	2 V Boris	2 L Blandine
3 V Geneviève	3 L Etienne	3 L Guénolé	3 J Richard	3 S Philippe Jacques	3 M Kévin
4 S Odilon	4 M Véronique	4 M Casimir	4 V Isidore	4 D Sylvain	4 M Clotilde
5 D Édouard	5 M Agathe	5 M Olive	5 S Irène	5 L Judith	5 J Igor 23
6 L Mélanie	6 J Gaston 6	6 J Colette 10	6 D Marcellin	6 M Prudence	6 V Norbert
7 M Raymond	7 V Eugénie	7 V Félicité	7 L Jean-B. de la Salle	7 M Gisèle	7 S Gilbert
8 M Lucien	8 S Jacqueline	8 S Jean de Dieu	8 M Julie	8 J Armistice 1945	8 D Pentecôte
9 J Alix	9 D Apolline	9 D Françoise	9 M Gautier	9 V Pacôme	9 L Lundi Pentecôte
10 V Guillaume	10 L Arnaud	10 L Vivien	10 J Fulbert 15	10 S Solange	10 M Landry
11 S Pauline	11 M N-D de Lourdes	11 M Rosine	11 V Stanislas	11 D Estelle	11 M Barnabé 24
12 D Tatiana	12 M Félix	12 M Justine	12 S Jules	12 L Achille	12 J Guy
13 L Yvette	13 J Béatrice	13 J Rodrigue	13 D Ida	13 M Rolande	13 V Antoine de Padoue
14 M Nina	14 V Valentin	14 V Mathilde	14 L Mixaine	14 M Matthias	14 S Eléa
15 M Rémi	15 S Claude	15 S Louise	15 M Pateme	15 J Denise 20	15 D Germaine
16 J Marcel	16 D Julie	16 D Bénédicte	16 M Benoît-Joseph	16 V Honoré	16 L Jean-François Régis
17 V Roseline	17 L Aïcha	17 L Patricia	17 J Anicet 16	17 S Pascal	17 M Hervé
18 S Prisca	18 M Bernadette	18 M Cyrille	18 V Parfait	18 D Eric	18 M Léonce
19 D Marius	19 M Gabin	19 M Joseph	19 S Emma	19 L Yves 25	19 J Romuald
20 L Sébastien	20 J Aimé	20 J Printemps 12	20 D Pâques	20 M Bernardin	20 V Silvere
21 M Agnès	21 V Damien	21 V Clémence	21 L Lundi de Pâques	21 M Constantin 21	21 S Eté
22 M Vincent	22 S Isabelle	22 S Léa	22 M Alexandre	22 J Émile	22 D Alban
23 J Barnard	23 D Lazare	23 D Catherine	23 M Georges 17	23 V Didier	23 L Audrey
24 V Franc. de Sales	24 L Modeste	24 L Rameaux	24 J Fidèle	24 S Donatien	24 M Jean-Baptiste
25 S Conv. de Paul	25 M Roméo	25 M Humbert	25 V Marc	25 D Sophie	25 M Prosper
26 D Paule	26 M Nestor	26 M Larissa	26 S Alida	26 L Bérengé	26 J Anthelme 26
27 L Angèle	27 J Honorine	27 J Habib 13	27 D Zita	27 M Augustin	27 V Fernand
28 M Thomas d'Aquin	28 V Romain	28 V Gontran	28 L Valentine	28 M Germain 22	28 S Irénée
29 M Gildas		29 S Gwladys	29 M Cath. de St. 18	29 J Ascension	29 D Pierre-Paul
30 J Martine		30 D Armande	30 M Robert	30 V Ferdinand	30 L Martial
31 V Marcelline		31 L Benjamin + 1h		31 S Vierge Ste	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE 2025
1 M Thierry	1 V Alphonse	1 L Gilles	1 M Thérèse de F. J.	1 S Toussaint	1 L Florence
2 M Martinien	2 S Julien Eymard	2 M Ingrid	2 J Léger 40	2 D Défunts	2 M Viviane
3 J Thomas	3 D Lydie	3 M Grégoire	3 V Gérard	3 L Hubert	3 M François Xavier
4 V Florent	4 L J-M Vianney	4 J Rosalie 36	4 S François d'Assise	4 M Charles	4 J Barbara 49
5 S Antoine	5 M Abel	5 V Raissa	5 D Fleur	5 M Sylvie	5 V Gérard
6 D Mariette	6 M Transfiguration	6 S Bertrand	6 L Bruno	6 J Bertille	6 S Nicolas
7 L Renaud	7 J Gaëtan	7 D Reine	7 M Serge	7 V Carine	7 D Ambroise
8 M Thibault	8 V Dominique	8 L Nativité	8 M Pélage 41	8 S Geoffroy	8 L Immac. Conception
9 M Amandine	9 S Amour	9 M Alain	9 J Denis	9 D Théodore	9 M Pierre-Fourier
10 J Ulrich 28	10 D Laurent	10 M Inès	10 V Ghislain	10 L Léon	10 M Romaric 50
11 V Benoît	11 L Claire	11 J Adelphe 37	11 S Firmin	11 M Armistice 1918	11 J Daniel
12 S Olivier	12 M Clarisse	12 V Apollinaire	12 D Wilfried	12 M Christian	12 V J-F de Chantal
13 D Henri et Joël	13 M Hippolyte	13 S Aimé	13 L Géraud	13 J Brice 46	13 S Lucie
14 L Fête Nationale	14 J Evarad 33	14 D Croix Glorieuse	14 M Juste	14 V Sidoine	14 D Odile
15 M Donald 29	15 V Assomption	15 L Roland	15 M Thérèse d'Avila	15 S Albert	15 L Niron
16 M N-D de Mt Carmel	16 S Armel	16 M Edith	16 J Edouige 42	16 D Marguerite	16 M Alice
17 J Charlotte	17 D Hyacinthe	17 M Renaud	17 V Bawo	17 L Elisabeth	17 M Gaël 51
18 V Frédéric	18 L Hélène	18 J Nadège 38	18 S Luc	18 M Aude	18 J Gatien
19 S Arène	19 M Jean Eudes	19 V Emille	19 D René	19 M Tangy	19 V Urbain
20 D Marina	20 M Bernard	20 S Davy	20 L Adeline 47	20 J Edmond	20 S Théo
21 L Véra	21 J Christophe 34	21 D Matthieu	21 M Céline	21 V Présence de Marie	21 D Hiver
22 M Marie Madeleine	22 V Fabrice	22 L Automne	22 M Élodie 43	22 S Cécile	22 L Franc. Xavier
23 M Brigitte	23 S Rosa de Lima	23 M Constant	23 J Jean de Capistran	23 D Clément	23 M Armand
24 J Christine 30	24 D Barthélémy	24 M Thécé	24 V Florentin	24 L Flora	24 M Adèle
25 V Jacques	25 L Louis	25 J Hermann	25 S Orpin	25 M Catherine	25 J Noël 52
26 S Anne et Joachim	26 M Natacha	26 V Côme et Damien	26 D Dimitri	26 M Delphine	26 V Étienne
27 D Nathalie	27 M Monique	27 S Vincent de Paul	27 L Englain	27 J Sévin 48	27 S Jean
28 L Samson	28 J Augustin 35	28 D Veneslas	28 M Jude	28 V Jacq. de la Marche	28 D Immoents
29 M Marthe	29 V Sabine	29 L Michel	29 M Narcisse	29 S Saturnin	29 L David
30 M Juliette 31	30 S Flacir	30 M Jérôme	30 J Bienvenue 44	30 D André	30 M Roger
31 J Ignace de Loyola	31 D Aristide		31 V Quentin		31 M Sylvestre

### LE COMPOSTAGE TOUT LE MONDE S'Y MET !

- ON COMPOSTE SANS HÉSTER**
- FRUITS ET LÉGUMES CUIRÉS EN MOULÉURS**
- FRUITS DE BOIS & COMPOSTES VERTS ET NOIRS**
- PLASTIC, MÉTAL DE CUIRE, SACRÉTS DE FUM**
- MORUES ET SOUILLÉS**
- ESUITS TOUTS ET SOUILLÉS DE BÉTES**
- ESUITS VÉGÉTAUX DU BOIS (SAUF POUR LES ANES & COMPOSTES PARTIELS)**
- ON NE COMPOSTE PAS**

### N'EN JETEZ PLUS LA BENNE EST PLEINE !

- Ne jetez le suremballage en privilégiant les achats en vrac.
- Évitez le gaspillage alimentaire en faisant une liste de courses et en cuisinant les restes.
- Jetez les produits réutilisés plutôt que jetables.
- Réparez ce qui donne pour offrir une seconde vie à nos objets.
- Ne jetez pas vos déchets végétaux dans votre jardin.

**RENSEIGNEMENTS DURANT VOTRE COMPOSTAGE / TRI**

Tous les renseignements sur les bacs de tri sont disponibles sur le site [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr)

Si vous n'avez pas de bac, vous pouvez en louer un à 20€ par semaine.

Participez à la mise en œuvre de votre composteur à domicile.

**NOUS CONTACTER**

ACCUEIL TÉLÉPHONEUR 02 96 87 72 72

MAIL [dechet@dinan-agglomeration.fr](mailto:dechet@dinan-agglomeration.fr)

PLUS D'INFOS SUR [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr)

**DINAN**  
AGGLOMÉRATION

TRÉLIVAN

CALENDRIER COLLECTE 2025

CITEO

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ADEME

FRANCE NATION VERT



## RECRUTEMENT DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION 2025

Pour son accueil de loisirs de Juillet, la municipalité recrute l'équipe d'animation pour la période du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août inclus :

- 5 animateurs (trices) avec BAFA dont 2 avec l'option SB ou équivalent
- 3 animateurs (trices) stagiaires.

Nous recherchons des animateurs, dynamiques, motivés, aimant jouer avec les enfants de 3 à 12 ans.

Les CV ainsi que les lettres de motivations sont à envoyer à :  
**MAIRIE ALSH 1 RUE DES CLAIRES  
22100 TRELIVAN** accompagnés des diplômes, **au plus tard pour le 28 Février.**



### CHASSE AUX ŒUFS

La chasse aux œufs trélivannaise se déroulera le :

**Samedi 26 Avril**  
à partir de 15h

Les enfants de 3 à 11 ans seront invités à venir chercher les œufs autour du parc de jeux et de la salle Clément Ader.

Pour participer à cet après-midi festif, il sera impératif de s'inscrire en mairie pour le 15 avril. Les bulletins seront disponibles en mairie et sur le site de la commune à partir du 31 mars.



## SALON DES ARTISTES 2025

Comme annoncé sur le bulletin du mois d'octobre 2024, le 20<sup>e</sup> salon des artistes aura lieu :

**les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2025.**

Cette exposition mettra en lumière le talent d'une trentaine de passionnés et permettra un moment privilégié entre artistes.

Les artistes offriront une diversité de réalisations aux visiteurs.

N'hésitez pas à noter ce week-end artistique dans vos agendas.

Les exposants seront heureux de vous présenter leurs œuvres.

**TRELIVAN**

20<sup>ème</sup> Salon des Artistes

Déjà 20 ans

**Samedi 1<sup>er</sup> mars 2025**  
de 14h00 à 18h00

**Dimanche 2 mars**  
de 10h00 à 18h00

Entrée gratuite

Salle Clément Ader  
Organisé par la Commission Culture  
de la Municipalité



## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT 2025



L'accueil de loisirs fonctionnera du lundi 7 juillet au vendredi 1<sup>er</sup> août inclus.

Il accueillera les enfants âgés de 3 ans au 30 juin 2025 à 12 ans dans l'année, de 9h à 17h.

Une garderie gratuite sera mise à disposition de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

La capacité d'accueil du centre est de 50 enfants maximum, répartis en 3 groupes.

Les dossiers d'inscription seront à retirer en mairie ou sur le site de la commune à partir du 10 avril. Les enfants trélivannais seront prioritaires jusqu'au 10 mai.



### TARIFS 2025

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF JOURNÉE 2025	
	Commune	Hors Commune
0-512	7,00	8,25
513-900	11,55	13,90
901-1500	14,25	17,45
>1500	16,80	19,50

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF MINI-CAMP 2025	
	Commune	Hors Commune
0-512	54,10	63,45
513-900	78,05	92,05
901-1500	92,60	109,25
>1500	105,10	120,70

## UN NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION : PANNEAU POCKET

La commune s'est dotée d'un nouvel outil de communication ; il s'agit d'une application que vous pouvez installer sur votre téléphone portable ; la démarche est très simple et est indiquée ci-dessous.

Cette application vous permettra de recevoir en temps réel les informations et alertes concernant la commune.

N'hésitez pas à vous l'approprier !



**Les informations et alertes de la commune sont sur PanneauPocket**

**GRATUIT | ANONYME | SANS PUBLICITÉ**

- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️

Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

## CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2025

	DATES	MANIFESTATIONS
<b>JANVIER</b>	Vendredi 10	Galette des Rois Club VTT cyclo (salle Hélène Boucher)
	Samedi 11	Cérémonie des vœux de la Municipalité (salle Clément Ader)
	Samedi 18	Galette des Rois AST (salle Clément Ader)
	Mercredi 22	Assemblée générale Comité de Jumelage (salle Hélène Boucher)
	Mercredi 29	Assemblée générale Comité Loisirs et Culture Trélivannais (Maison du Val Drouet étage)
	Samedi 25	ADOT 22 (Plantation arbre de vie)
<b>FÉVRIER</b>	Dimanche 2	Fest Deiz Fleur de Blé Noir (salle Clément Ader)
	Mercredi 5	Repas à emporter Club de Gym (salle Clément Ader)
	Vendredi 7	Assemblée générale association Genêts-Bruyères-Korrigans (salle Hélène Boucher)
	Samedi 8	Soirée Tropicale Team Prizé racing (salle Clément Ader)
	Vendredi 14	Théâtre Trélivan Animation (salle Clément Ader)
	Samedi 15	Théâtre Trélivan Animation (salle Clément Ader)
	Dimanche 16	Théâtre Trélivan Animation (salle Clément Ader)
	Jeudi 27	Assemblée générale Club de gym (salle Clément Ader)
Vendredi 28	Vernissage salon des artistes (salle Clément Ader)	
<b>MARS</b>	Sam.1 <sup>er</sup> Dim.2	Salon des artistes (salle Clément Ader)
	Dimanche 2	Mardi Gras École Mosaïque (salle Hélène Boucher)
	Samedi 8	Repas bénévoles AS Trélivan motos (salle Clément Ader)
	Samedi 15	Repas et soirée dansante + repas à emporter Amicale Laïque (salle Clément Ader)
	Samedi 15	Bal APM Les Pieds en l'air (salle Hélène Boucher)
	Samedi 22	Repas AST (salle Clément Ader)
Samedi 29	Concert spectacle Yasmına HABRA (salle Clément Ader)	
<b>AVRIL</b>	Sam 19 dim 20	Loto Team Prizé racing (salle Clément Ader)
	Samedi 26	Chasse aux œufs pour les enfants trélivannais (après-midi 15 H) Ecole Jean Ferrat
	Samedi 26	Repas à emporter Société de chasse (Maison des sports)
	Samedi 26	repas à emporter du Comité de jumelage (salle Clément Ader)
	Dimanche 27	Randonnée Club VTT cyclo
<b>MAI</b>	Jeudi 1 <sup>er</sup>	Tournoi Ecole de Foot (salle Clément Ader)
	Samedi 3	Tournoi de foot AST séniors
	Jeudi 8	Commémoration Victoire 1945 + vin d'honneur (salle Clément Ader)
	Dimanche 18	Vide-greniers Amicale Laïque
	Vendredi 23	Fête des voisins association Genêts-Bruyères-Korrigans (salle Hélène Boucher)
	du jeudi 29 au lundi 2 juin	Réception des Montgailhardais (salle Clément Ader)
<b>JUIN</b>	Jeudi 5	Journée de convivialité des Anciens Combattants -Souvenir Français( Maison des sports )
	Sam 7 Dim 8	Entraînement motos
	Vendredi 13	Assemblée Générale AST ( Maison du Val Drouet étage)
	Dimanche 15	Randonnée gourmande Association Téléthon Trélivan ( Maison des sports)
	Samedi 21	Kermesse Ecole Jean ferrat
	Vend27 Sam28	Festival l'Armor A Sons
Dimanche 29		
<b>JUILLET</b>	Samedi 5	Courses motos
	Dimanche 6	Courses motos
	Dimanche 13	Feu d'artifice organisé par la Municipalité - Bal et repas C.L.C.T (salle Clément Ader)
	Jeudi 31	Soirée fin de centre ALSH (salle Clément Ader)
<b>AOÛT</b>	Vendredi 15	Concours de pétanque de l'A S T
<b>SEPTEMBRE</b>	Vendredi 5	Pot de rentrée scolaire Ecole Jean Ferrat
	Samedi 6	Matinée citoyenne (salle Hélène Boucher)
	Dimanche 7	Pique-Nique club VTT cyclo (Maison des sports)
	Samedi 13	Pot des bénévoles de l'Amicale Laïque (Maison des Sports)
	Dimanche 14	Vide-greniers Association Genêts-Bruyères-Korrigans
	Dimanche 21	Sortie vélos Amicale Laïque
	Mardi 23	Assemblée générale - Amicale Laïque (Maison du Val Drouet étage)
<b>OCTOBRE</b>	Sam 4 Dim 5	Octobre Rose (salle Clément Ader)
	Dimanche 12	Repas des Aînés (salle Clément Ader)
	Vendredi 17	Repas à emporter Amicale Laïque
	Sam 18 Dim 19	Loto Team Prizé racing (salle Clément Ader)
	Samedi 25	Repas "Années 80-90"-Association Téléthon Trélivan (salle Clément Ader)
<b>NOVEMBRE</b>	Dimanche 2	Fest Deiz Fleur de Blé Noir (salle Clément Ader)
	Mardi 11	ARMISTICE 14/18 et vin d'honneur (salle Clément Ader)
	Samedi 8	Soirée Karaoke Ecole Mosaïque (salle Clément Ader)
	Dimanche 16	Vide greniers AS Trélivan Motos (salle Clément Ader)
	Vendredi 21	Assemblée générale Club VTT-cyclo (salle Hélène Boucher)
	Samedi 22	Repas à emporter AST (Maison des sports)
	Samedi 22	Soirée humoristique Comité Loisirs et Culture Trélivannais (salle Clément Ader)
Dimanche 23	Sortie Club VTT - cyclo au profit du Téléthon	
<b>DÉCEMBRE</b>	Samedi 6	Repas dansant Association Téléthon Trélivan et repas à emporter (salle Clément Ader)
	Vendredi 12	Concert de Noël CLCT Eglise
	Vendredi 12	Arbre de Noël Amicale Laïque (salle Clément Ader)
	Samedi 13	Arbre de Noël école de foot AST (salle Clément Ader)
	Dimanche 14	Vin chaud Club VTT cyclo (Maison des Sports)
	Dimanche 14	Arbre de Noël APE école Mosaïque (salle Clément Ader)
	Mercredi 17	Passage du Père Noël - Trélivan Animation (salle Clément Ader)
	Vendredi 19	Repas de Noël des enfants de l'école Jean Ferrat (salle Clément Ader)
Mercredi 31	Réveillon Team Prizé racing (salle Clément Ader)	



# TERRES ET MÈRE

*un conte musical de*

# YASMINA HABRA

*Une mise en scène  
de Vincent Spatari*

**PHOS**  
Evénements Art & Culture

La Fourchette de Léonie



*Le 29 Mars 2025 à 20h - Participation libre  
Salle Clément Ader - 22100 Trélivan*

## TARIFS 2025

### SALLE Clément ADER

ASSOCIATIONS COMMUNE		WEEK-END	1/2 J	1 J
Manifestation 1/2 journée			80 €	
Manifestation avec repas		190 €		92 €
Manifestation de nature culturelle sans repas		162 €		
2 Manifestations	L'une avec repas	190 €		
	L'autre sans repas	162 €		
Réveillon		400 €		
Option : Sono		30 €		
Option: Vidéoprojecteur				
PRIVÉS				
Habitant de la commune	Salle	380 €	94 €	188 €
	Sonorisation	50 €		
	Vidéoprojecteur			
Habitant hors commune	Salle	547 €	140 €	280 €
	Sonorisation	100 €		
	Vidéoprojecteur			
Privé ou commerçant Tarif séance (danse...)				70 €
Association extérieure Tarif séance (yoga...)				30 €
Chèque Caution		600 €		
MATÉRIEL			Commune	Hors Commune
couverts 100			42 €	74 €
couverts 150			63,50 €	111 €
couverts 200			84 €	148 €
couverts 250			105,50 €	185 €
verres ou tasses 100			16,30 €	
autre matériel			0,45 €	0,80 €

Utilisation par les loueurs à partir du samedi matin pour les mois d'hiver du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars (répétition théâtre le vendredi soir)

### SALLE Hélène BOUCHER

ASSOCIATIONS COMMUNE		WEEK -END	1/2 J	1 J
Manifestation 1/2 journée			60 €	75 €
Manifestation avec repas		101 €		
Manifestation de nature culturelle sans repas		93 €		
Réveillon		260 €		
PRIVÉS				
Habitant de la commune		202 €	60 €	109 €
Réveillon pour les habitants de la commune		320 €		
Habitant hors commune		347 €	87 €	174 €
Réveillon hors commune		510 €		
Privé ou commerçant Tarif séance (danse...)				44 €
Association extérieure Tarif séance (yoga...)				19 €
Association extérieure			76 €	152 €
Chèque Caution		600 €		
MATÉRIEL			Commune	Hors Commune
couvert (l'unité)			0,50 €	0,80 €
verres ou tasses 100			16 €	21 €
verres ou tasses 150			23,80 €	32,20 €
verres ou tasses 200			32,00 €	42,30 €
autre matériel			0,50 €	0,80 €

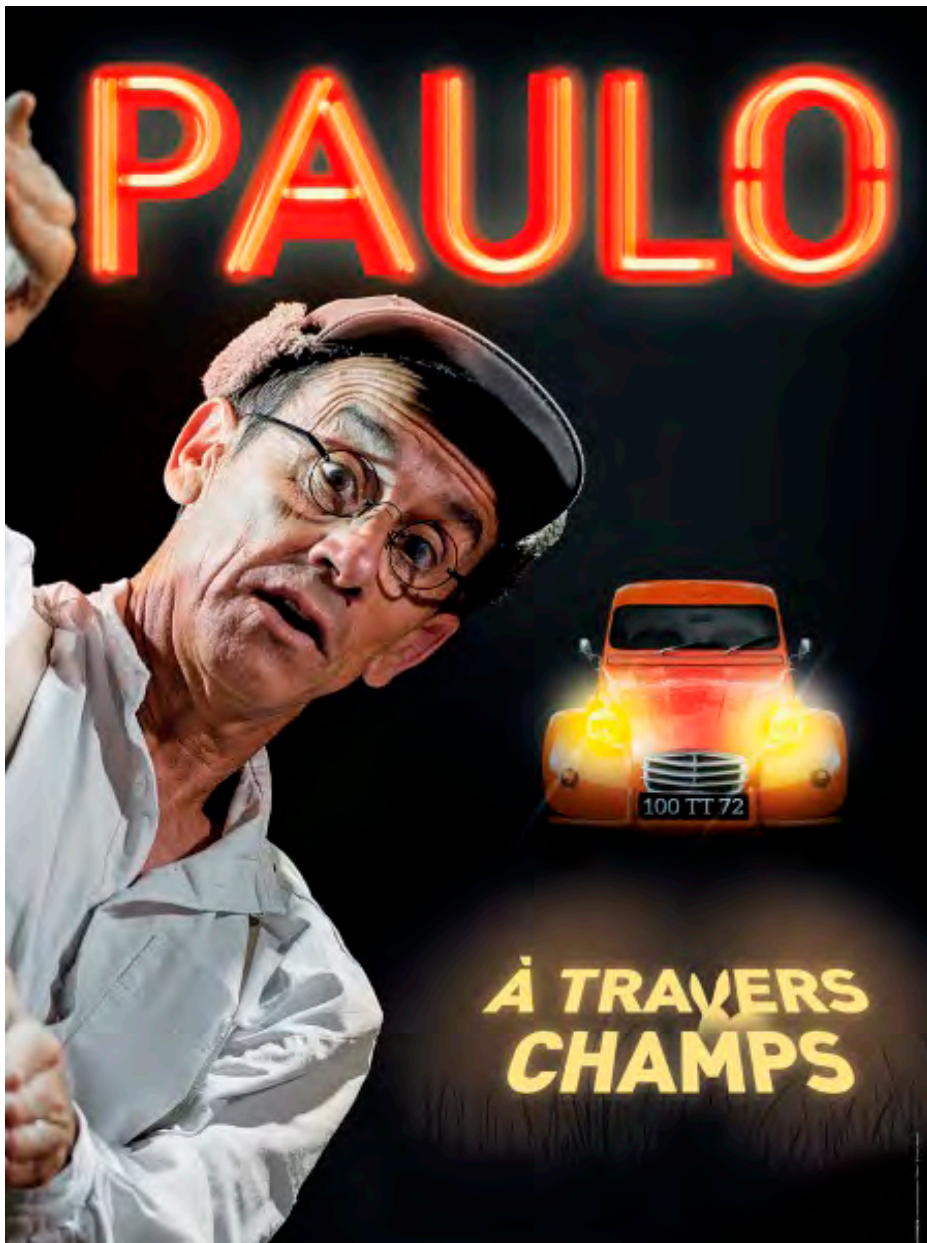
Location journée et demi-journée sont applicables en semaine



## COMITÉ LOISIRS ET CULTURE TRÉLIVANNAIS

Une date à retenir :

Paulo se produira à Trélivan le samedi 22 novembre 2025



## FERNAND GENEVIEVE NOUS A QUITTÉS



Notre ami et frère d'armes Fernand nous a quittés le 29 décembre 2024.

Membre depuis de longues années du bureau de l'amicale des anciens combattants, adhérent au souvenir Français, porte drapeau il va beaucoup nous manquer. Ancien d'Indochine, il était titulaire de la croix du combattant et de la médaille Outre-mer (ex médaille coloniale). Un hommage lui a été rendu lors de ses obsèques le 3 janvier dernier.

De la part des anciens combattants de Trélivan et du souvenir Français, nous transmettons nos plus sincères condoléances à son épouse Yvonne, à ses enfants et petits-enfants.

## LES PIEDS EN L'AIR

L'année vient de commencer et notre association de Tango Argentin, de danses médiévales et renaissances vous souhaitent une belle et merveilleuse année. Nous, associations culturelles, sommes là pour vous apporter un peu de joie, de plaisir et de bonheur.

Le 15 Mars reprenez votre fin d'après-midi de 17h à 20h pour faire quelques pas de danse à la salle Hélène BOUCHER avec les Musiciens de la Quabriole jouant sur des instruments comme à l'époque et les danseurs de la Maisnie des Remparts en habits Renaissance qui seront présents aussi à la fête des remparts au mois de Juillet. Pas besoin

de savoir danser, nous serons là pour vous initier. Un apéritif Auberge espagnole clôturera la fin d'après-midi, chacun amenant une boisson ou des petits encas apéro.

L'entrée est de 5€.

On vous attend nombreux et le soir on pourra se retrouver à la salle Clément Ader avec l'amicale laïque de l'école Jean Ferrat.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le Tango ou les danses anciennes, vous pouvez venir nous rencontrer à la salle Hélène Boucher les mardis à 17h45 hors vacances scolaires.



## SOUVENIR FRANÇAIS DÉLÉGATION DE TRÉLIVAN



Un nouveau jeune porte-drapeau de 17 ans, Owen LETORT, a rejoint les rangs aux côtés de Brieg ROMITI. La flamme du patriotisme continuera sur Trélivan lors des cérémonies des 8 mai et 11 novembre.

Owen, très engagé dans le devoir de mémoire, très motivé, a promis de se rendre disponible pour honorer les anciens combattants sans oublier que son objectif est l'obtention de son Baccalauréat.

Nous, les anciens combattants du souvenir Français, sommes reconnaissants de ces démarches.

L'ex amicale des anciens combattants de Trélivan a été reprise par le Souvenir Français suite au manque de bénévoles. L'amicale a été mise en sommeil depuis février 2024. Elle sera dissoute en février 2026. Si personne ne se présente pour perpétuer l'œuvre d'Ernest ANDRIEUX, Eugène REHEL, Marie-Joseph LEDAGUENEL, Lucien JAN, Marcel MIRIEL et Bernard OUTIL, les pères fondateurs depuis octobre 1980, elle sera alors définitive-

ment dissoute. Des dispositions sont déjà prévues dans les statuts pour la dissolution.

Pour reprendre cette amicale, loi 1901, il n'est pas nécessaire d'être ancien combattant, mais seulement être motivé et vouloir transmettre le devoir de mémoire. Venez nous rejoindre.

### DEMANDE D'INFORMATIONS

Nous nous intéressons au passé de la ville, à son histoire. Nous recherchons tous documents textes, photos, sur la mémoire et la vie passée à TRELIVAN que vous nous amèneriez en mairie (nous en ferons une copie et vous les rendrons). Nous pouvons aussi nous déplacer pour interroger nos anciens sur ce passé. Il faut que TRELIVAN puisse se rappeler de son histoire. Dans cette idée, à ce jour, nous avons découvert 2 tombes de Morts pour la France (guerre 14/18) dans notre cimetière. La première est celle de Louis FONTAINE décédé aux bois de Barraque dans la Marne. La deuxième est celle de deux frères Lucas : Auguste mort à l'Hôpital de Marcelcaire et Aristide tué à l'ennemi à Morthomme dans la Meuse. Si vous avez des informations sur ces deux tombes merci de vous faire connaître auprès de la Mairie ou de l'association.

Le souvenir Français, les anciens combattants de Trélivan, vous présentent leurs sincères vœux pour 2025.



Thierry FOUCHER  
06.42.52.12.59  
Christian LEHMANN  
06.52.73.72.01

## COMITÉ DE JUMELAGE

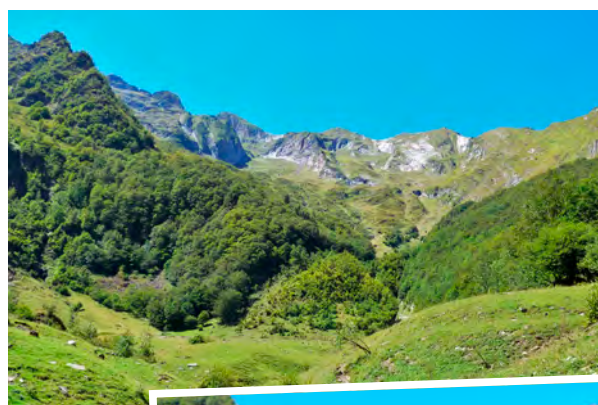
A l'aube de cette nouvelle année, le Comité de jumelage profite de ce bulletin pour venir souhaiter à tous les habitants de Trélivan une bonne et heureuse année 2025. Que cette année soit une année de rencontres, de partage et de tolérance.

2025 sera bien remplie pour les membres du Comité. Après l'Assemblée générale du 22 janvier, il faudra tout d'abord préparer le repas à emporter du samedi 26 avril qui sera à retirer salle Clément Ader à partir de 18h. Pensez donc à noter cette date et à en parler autour de vous....

Le week-end de l'Ascension verra l'arrivée de nos amis Ariégeois. Le bureau prépare déjà cette venue et les grandes lignes sont tracées. A noter que pour la première fois une bonne partie des Montgailhardais arrivera en fin de matinée le jeudi... Leur départ sera fixé le matin du dimanche 1<sup>er</sup> juin. Durant ce séjour plusieurs activités sont déjà actées et il en a été fait part à l'AG.

**Encore très bonne année à tous.**

*Pour le bureau, le président André-Yves Colas.*





## AMICALE LAÏQUE DE TRÉLIVAN

Rappels des objectifs de l'association de l'Amicale Laïque de l'école Jean Ferrat :

- Aider les enseignants de l'école primaire et maternelle à réaliser le maximum d'activités pédagogiques pour nos enfants.
- Organiser des manifestations dont les bénéfices permettent d'aider à financer les activités de nos enfants.
- Créer un esprit de convivialité en permettant aux parents d'élèves, enseignants, aux enfants et à tous les amis de l'école de se rencontrer par le biais de nos réunions ou manifestations.

L'organisation de ces manifestations implique une quarantaine de bénévoles, c'est pourquoi nous sollicitons régulièrement les parents. La participation de l'Amicale Laïque représente un budget de près de 10 000 € par an.



*loto organisé le 8 décembre*

Cette année encore, les enfants bénéficient de différentes sorties et activités :

- . Cinéma pour la plupart des classes
- . Classe de Mer
- . Classe d'équitation
- . Différentes sorties ( USEP )

Depuis le début de l'année scolaire, ont déjà eu lieu plusieurs actions :

- . Vente de plats à emporter
- . Vente de sapins de Noël
- . Vente de chocolats
- . Loto le 8 Décembre
- . Arbre de Noël du 13 Décembre avec le spectacle pour les enfants

**Voici les Rendez-Vous de l'année prévus, à vos AGENDAS !**

- . Repas et soirée dansante avec vente de plats à emporter le 15 Mars
- . Vide Grenier dans le bourg le 18 Mai
- . Kermesse en Juin

Nous cherchons toujours à renouveler nos actions, nous avons organisé un loto à la salle de l'Embarcadère de Plélan-le-Petit le 8 Décembre. Cette première édition fut un succès car nous avons affiché complet (soit environ 400 personnes). Nous tenons à remercier tous les bénévoles et les parents qui ont répondu présents pour contribuer à la réussite de cette journée et nous vous donnons rendez-vous cette année.

N'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook :  
Facebook : Amicale Laïque de Trélivan

**Merci à tous ceux qui participent à ces manifestations !**

A bientôt !

*Le bureau de l'Amicale laïque  
amicale.laique.trelivan@gmail.com*



*spectacle de Noël*



*loto organisé le 8 décembre*

## ARBRE DE NOËL 2024 DE L'APE MOSAÏQUE

### L'ARBRE DE NOËL DE L'APE MOSAÏQUE : UN SUCCÈS FESTIF ET CONVIVAL !

Le 15 décembre 2024, la salle des fêtes Clément Ader à Trélivan a accueilli l'arbre de Noël organisé par l'APE Mosaïque. Destiné aux familles des élèves de l'école Mosaïque, cet événement annuel a été un moment fort de la vie scolaire et communautaire.

### UN PROGRAMME RICHE EN ANIMATIONS

Dès 13h45, les festivités ont démarré avec les spectacles des enfants. Toutes les classes ont présenté des chants préparés avec soin sous la direction de leurs professeurs, en présence du directeur de l'école. Une belle occasion pour les familles de découvrir les talents de leurs petits artistes !

À 14h20, le groupe "Rit qui qui" a pris le relai avec un concert dynamique et engageant. Leur performance a été chaleureusement applaudie, et cet événement a été une belle opportunité de redécouvrir ce groupe parisien qui jouait pour la 2ème fois à cette manifestation. Ce groupe, connu pour ses rythmes entraînants et son énergie communicative, mélange habilement des sonorités traditionnelles et modernes. Les amateurs de musique festive devraient assurément garder un œil sur ce groupe prometteur !

La pause goûter de 15h20 a été accueillie avec plaisir par les gourmands et a permis aux petits et grands de savourer un moment de détente autour de douceurs sucrées.

À 15h45, un spectacle de marionnettes a émerveillé l'assistance. Cette représentation, réalisée par le père du trésorier de l'APE, a ajouté une touche personnelle et familiale à l'événement et a captivé l'audience.



Puis, à 16h, le clou de l'après-midi : la visite tant attendue du Père Noël ! Les étincelles dans les yeux des enfants étaient le reflet de la magie de ce moment, accentué par la distribution de papillotes.

Enfin, à 16h45, une tombola pleine de surprises a permis à de nombreux participants de repartir avec des lots variés, concluant cette journée sur une note joyeuse.

### UNE AMBIANCE CHALEUREUSE ET UNE AFFLUENCE RECORD

L'événement s'est déroulé dans une ambiance très festive et conviviale. Cette année, l'arbre de Noël a attiré encore plus de participants que les années précédentes, témoignant de l'engouement des familles pour cet instant de partage et de féerie.

### UN OBJECTIF NOBLE

Plus qu'un simple événement festif, cet arbre de Noël avait pour vocation d'offrir un moment magique aux enfants tout en renforçant les liens entre les familles. Grâce à l'engagement de l'APE Mosaïque et des nombreux bénévoles, ce bel objectif a été largement atteint.

Un grand merci à tous les participants, les organisateurs, le corps enseignant et les artistes pour leur contribution à la réussite de cet événement inoubliable. Merci également à la mairie de Trélivan pour sa confiance témoignée tous les ans par le prêt de la salle. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition tout aussi magique !

*Le bureau*





## TRÉLIVAN ANIMATION



Au nom de l'association, je remercie Monsieur Bernard Fairier pour ses nombreuses années passées au service de l'association dont 19 années de présidence.

En effet, Bernard a décidé de passer le flambeau tout en restant membre et c'est avec joie que j'accepte de relever le défi de diriger Trélivan Animation vers de nouvelles aventures.

Merci également à Cécile et Émile Briand qui ont décidé de poser leurs sacs à terre. Tous les deux ont été des fidèles dès le début et membres du bureau durant plusieurs années.

Merci à tous les trois pour leurs dévouement et services rendus.

L'année 2024 vient de se terminer. Elle a été riche en sorties pour le groupe de chant marin "Les pourquoi pas" et en représentations pour la troupe de théâtre les 3 T.

Comme tous les ans nous avons organisé la promenade en calèche avec le Père Noël et de nombreux enfants ont répondu présent accompagnés de leurs parents. Cette année, l'association a investi 3700 € dans l'achat de nouveau matériel et autre pour les deux sections.

Au nom de tous les membres, je vous souhaite une bonne et joyeuse année 2025.

*Thierry Allain nouveau président.*

## GROUPE DE CHANT DE MARIN "LES POURQUOI PAS"

Depuis le mois de septembre, 27 membres d'équipage ont pris le bateau avec de nouveaux mousses. Nos répétitions ont lieu tous les lundis de 18h à 19h30 à la salle Clément Ader.

Il reste toujours des places disponibles pour recevoir des nouveaux matelots. Alors, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, ou nous écouter lors d'une répétition.

Pour tous renseignements, vous pouvez me contacter au 06 87 28 59 05.

Bon vent à notre équipage pour de nouvelles aventures en 2025.

*Thierry responsable du groupe.*



## LA VIE DU THÉÂTRE



Bonjour à toutes et à tous,

Et oui, nous voici déjà en 2025 j'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année.

Quelques nouvelles, concernant le Théâtre pour l'année 2025.

Plus que quelques répétitions, pour enchaîner les représentations, au nombre de 11.

La Pièce s'appelle : « C'EST QUI ..... QUI PORTE LA CULOTTE » de Pascaline TERRIEN en 4 actes.

Nous serons à TRELIVAN le vendredi 14 février dans le cadre de Octobre Rose, le samedi 15 et dimanche 16 pour notre association.

Venez nombreux, passer un bon moment de rires et de détente.

*La Responsable Marie-Pierre JEANNE*



## CLUB VTT CYCLO



### 24 NOVEMBRE 2024 :

Sortie vtt, cyclo et pédestre au profit du téléthon qui a permis de récolter la somme de 445 euros, 200 euros directement versés par le club et 245 euros par les adhérents.

### 29 NOVEMBRE 2024 :

Assemblée générale du club à la salle Hélène Boucher. Nous enregistrons 15 nouveaux adhérents. Notre bilan financier est positif à hauteur de 395 euros. 8 candidats ont été réélus suite au tiers sortant, Michel Morfouace se retirant, Nathalie Garnier intègre le bureau. Erwann Normand souhaitait quitter la présidence du club, nous avons donc constitué un nouveau conseil d'administration.

- **Président** : Olivier Quillien
- **Vice-président** : Patrick Lebreton
- **Trésorier** : Patrick Maugars
- **Trésorier adjoint** : Guy le Provost
- **Secrétaire** : Eric Allain
- **Secrétaire adjoint** : Erwann Normand
- **Membres** : Hervé Garrault et Jonathan Desmoules  
(Responsables rando vtt)  
Daniel Simon et David Vasse  
(Responsables rando cyclo)  
Michel Hallouet, Francis Belliard,  
Nathalie garnier, Roger Botrel,  
Jacques Blanchard, Cyril Garnier  
Rodolphe Guéhéneuc.

### VIN CHAUD ANNUEL DU 15 DÉCEMBRE

Au retour de notre sortie vtt cyclo et pédestre, Cyril et Nathalie Garnier ainsi qu' Anita Denoual nous ont préparé le traditionnel vin chaud.

### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025 :

- Galette des rois le 10 janvier
- Randonnée annuelle le 27 avril
- Pique-nique annuel du club le 7 septembre
- Sortie téléthon le 16 novembre
- Assemblée générale le 21 novembre

Courant Février, un groupe de 12 personnes (certificat de pratique de la piste obtenu en début d'année) ira faire une sortie au vélodrome de Loudéac.

Une délégation ira participer au Tro Bro Leon en mai, une autre au roc des Monts d'Arrée en septembre, sans compter nos déplacements aux nombreuses randos cyclo VTT et pédestre organisées autour de chez nous. A noter que lors de cette assemblée, notre membre du club et partenaire Alexandre Hinault (Hinault cycles à Saint-Malo) a offert à chacun une chasuble pour être bien visible lors de nos sorties.

Pour l'année 2025, le bureau et tous les membres du Club vous présentent leurs meilleurs vœux.

*Le Président,  
Olivier QUILLIEN.*





## CLUB DE GYM

### BONNE ANNÉE 2025



Merci à tous pour votre participation à la zumba party « octobre rose »

Notre prochaine animation sera le repas à emporter du 5 Février :

Sauté de porc à l'ancienne et far aux pommes (Boutique d'Armor) pour 13 euros. Inscription avant le 29 Janvier aux heures des cours ou sous enveloppe au nom du club à la mairie.

**Pour rappel :** Gym douce le mardi à 14h  
Zumba le mercredi à 19h30  
Gym bien être le jeudi 20h15

Nous espérons remettre en place un cours enfants en Septembre.

Bonne année sportive à tous

## ASSOCIATION DE FIL EN AIGUILLE

Suite à la dissolution de l'association des amis du Val Drouet, les adhérentes de la section couture ont fait le choix de créer une nouvelle association.

L'association "De fil en aiguille" a été créée durant l'été 2024.

Le but de notre association est de partager et échanger au sein d'ateliers de couture, tricot et loisirs créatifs.

Notre association compte actuellement 16 membres dont 7 Tréllivannaises.

Les activités ont lieu le vendredi après-midi de 14h à 16h30 dans la salle des associations de Tréllivan.

Chacune vient avec son projet personnel, et peut ainsi partager ses compétences ou ses questionnements avec les autres, dans un climat de convivialité et de bonne humeur.

Pour Octobre Rose, nous avons réalisé des guirlandes de pompons pour décorer la commune de Tréllivan. Nous avons également cousu des sacs à redon pour les femmes atteintes de cancer.

Nous souhaitons à chacun et chacune une belle année 2025, pleine de projets et jolis moments partagés.



## FLEUR DE BLÉ NOIR DANSES TRADITIONNELLES BRETONNES

Notre saison de danse est bien lancée, les danseurs de Fleur de Blé Noir se retrouvent le mardi soir à 20H30 à la salle Clément Ader pour une séance d'une heure trente aux sons des musiques jouées par Michel Quintin, Dédé Gautier, Michel Thébault et Alain Cousté.

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre !

**Contacts :** 02 96 39 02 70 - 06 70 49 31 39

Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le mardi 12 novembre 2024, les membres de l'association ont pris connaissance des bilans moraux et financiers avant de procéder à la réélection du tiers sortant.



### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Présidente :** Martine DUFFROS,
- Vice-Président :** Gérard BESNOUX,
- Trésorier :** Loïc CHERBONNEL,
- Trésorière adjointe :** Marie LEMONNIER,
- Secrétaire :** Jocelyne MENARD,

- Secrétaire adjointe :** Anna MADAU,
- Responsable communication :** Jean-Yves MADRE,
- Responsable logistique :** Claude LANGLOIS,
- Membres :** Maryse MAINGUY, Liliane BLANCHARD, Tanguy ROQUIER, Béatrice CHENIER.



L'association organise deux fest-deiz par saison, celui du 03 novembre dernier a rencontré un joli succès, nous vous invitons à nous rejoindre nombreux pour le second qui aura lieu le

**Dimanche 02 février 2025, salle Clément Ader à partir de 14H30**

Fleur de Blé Noir est composée de 2 sections : « loisir » danse le mardi soir et « animation » constituée de danseurs en costumes. Une opération de communication a été mise en place à l'automne dernier, un flyer présentant les activités du groupe animation a été transmis aux EHPAD du secteur. Cette action a porté ses fruits, nos danseuses et danseurs ont animé quelques après-midis de résidents dans des établissements à Saint-Pern, Dinan, Caulnes au cours du mois de décembre.

*Tous les membres de l'association Fleur de Blé Noir vous adressent leurs meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour 2025.*



## LES AMIS DU VAL DROUET

**UN MOMENT DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITÉ POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE**

Le 17 décembre dernier, l'association Amis du Val Drouet et les peintres de l'association "Comprendre Le Monde" se sont réunis pour un goûter commun placé sous le signe de la convivialité et du partage.

L'événement a eu l'honneur de compter parmi ses participants Madame Yvonne Geneviève, figure emblématique et présidente d'honneur de l'association, dont la présence chaleureuse a été particulièrement appréciée.

Dans une ambiance festive, fidèle à l'esprit des fêtes de fin d'année, des chocolats de Noël et des boissons chaudes ont été gracieusement offerts aux participants. Un moment simple, mais précieux, où échanges et sourires étaient au rendez-vous, renforçant les liens entre les membres des deux associations.



Un grand merci aux organisateurs, **Jean-Pierre et Alain**, pour cette belle initiative qui, une fois encore, a mis à l'honneur le partage et l'entraide au cœur de notre communauté.

*Bonne année à tous et plein de projets pour l'année prochaine !*

*André Calistri, Président de l'association*



## CLUB MOTOS

Bonjour à tous,

L'AS Trélivan Motos vous souhaite une Bonne Année 2025 avec la santé et beaucoup de réussite dans vos projets.

Le Samedi 8 mars aura lieu notre repas pour remercier les bénévoles et les pilotes du Moto Club. Il est possible pour les personnes qui le désirent de venir manger avec un tarif en salle de 16 € ou pour soutenir le club un repas à emporter à 13 €. Pour cela il vous suffit de nous contacter au 07 75 86 77 18 ou au 06 75 83 64 18.

Pour 2025 il y aura encore 2 dates à retenir pour les courses motos : - Le samedi 7 et le dimanche 8 juin 2025 aura lieu un entraînement pour les 25 power jusqu'au 500 cc, nous attendons une réponse de la Fédération pour avoir une dérogation nous autorisant à faire rouler les grosses cylindrées et side car en paquet. - Le Samedi 5 et Dimanche 6 juillet 2025 aura lieu une manche du nouveau Championnat de Bretagne Vitesse qui se déroulera sur circuit de karting sauf à Trélivan. Les catégories seront les 25 power (2 ou 3 catégories différentes), les super racer possibilité d'avoir plusieurs séries et pour les 300/500 cup une série unique en Bretagne, Trélivan étant le seul circuit homologué. Cela sera une première à Trélivan, car par le passé seule la coupe Kawasaki 250 a roulé sur notre circuit. Il n'y a jamais eu de motos supérieures en cylindrée à courir en paquets. On retrouvera aussi les éducatifs de 6 ans à 15 ans par classe d'âge. Ils seront encadrés par un éducateur pour leur apprendre les trajectoires, les règles de sécurité, les réglages des motos, etc. Ce championnat aura 5 courses dont 2 hors Bretagne qui compteront pour les pilotes Bretons qui y participeront, avec des points pour le Championnat de Bretagne. Un circuit dans le (29) est en attente



de son homologation. - 23 Mars Ancennis (44) - 14 juin - Lessay (50) - 5/6 Juillet Trélivan (22) - 20/21 Septembre Lohéac (35) - 26 Octobre Guillac (56).

Cela semble prometteur pour les Clubs organisateurs mais il faudra que les pilotes répondent présents pour que ce Championnat soit viable financièrement. Pour Trélivan nous estimons qu'il faudrait au minimum 100 pilotes pour être proche de l'équilibre financier. Pour réaliser ce projet il faudra encore bien préparer notre circuit et notre paddock dès le mois de Mars. Si des personnes sont volontaires pour venir nous aider lors des préparations ainsi que le week-end des courses, elles sont les bienvenues. Enfin pour finir l'année nous allons refaire notre vide grenier en salle le Dimanche 16 Novembre 2025. Nous voulons encore l'améliorer en ayant plus de communication pour avoir plus de visiteurs pour satisfaire nos exposants. Voilà donc le programme pour 2025, il donne envie, espérons que le spectacle soit à la hauteur de nos attentes.

Bien sportivement.

*Jean-Luc Marin.*





## TEAM PRIZE RACING

La team prize racing tenait à vous remercier pour sa 1<sup>re</sup> édition pour la soirée du nouvel an, merci à vous et nous renouvellerons l'année prochaine en 2025. Juste pour information le 8 février nous organisons la « soirée tropical » (Punch, rougaille saucisse et salade de fruits) pour 20 € sur place adulte ou 10 € enfants ou à emporter 14 € adulte 10 € enfant. Nous proposons un vtc pour vous ramener en sécurité à votre domicile. Double loto également le 19/20 avril.



## ASSOCIATION GENÊTS-BRUYÈRES-KORRIGANS

Le Président, les membres du bureau et les bénévoles de l'association GBK (Genêts - Bruyères - Korrigans) vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches.

Que 2025 nous offre l'occasion de semer du bonheur autour de nous, car chaque geste compte. Continuons à donner de notre temps et de notre cœur, car c'est là que se trouve la véritable richesse. Gardons à l'esprit que chaque sourire, chaque moment partagé, peut faire une grande différence. Havre de paix et d'amitié, faisons de cette association un espace de compassion et de solidarité. Ensemble, construisons un monde où chacun trouve sa place.

N'oubliez pas que vous pouvez utiliser avec vos familles les aires de jeux pour les enfants et les agrès de sport installés par la municipalité à l'espace des petits lutins, mais aussi la cabine à livres située au Square des Pins. Merci de prendre soin de ces installations.

Comme chaque année, nos résidences ont été agrémentées de sapins de Noël achetés par notre association. Nous tenons à remercier les bénévoles qui les ont mis en place. Nous les avons décorés ainsi que celui de la cité des Ajoncs mis en place par les services techniques de la commune.

Enfin, nous remercions les habitants qui ont illuminé leurs maisons lors des fêtes de Noël et de fin d'année permettant de nous rappeler la magie de Noël.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 7 février à 19h pour notre Assemblée Générale à la salle Hélène BOUCHER. Votre participation permet un échange sur les activités et actions de l'association. En présence de la municipalité nous pouvons également discuter des problématiques et de la vie de nos résidences.

*Franck MAJOREL*  
Secrétaire de l'association GBK







## AST TRÉLIVAN

### ÉCOLE DE FOOT : LES VOYANTS SONT AU VERT

"Nous continuons notre montée en puissance qui a été entamée il y a maintenant bientôt 8 ans. 220 enfants âgés de 4 à 16 ans foulent les pelouses du mardi au samedi, pour avoir une formation de qualité sportivement mais aussi humainement parlant. Nous avons 50 éducateurs bénévoles, c'est notre véritable richesse, on ne les remerciera jamais assez d'avoir rejoint cette aventure !!!"

Les résultats sont très encourageants :

- En foot à 5 il n'y a pas de véritables compétitions mais nous voyons en plateau que nous avons de très belles générations en devenir.
- Les U11 évoluent au plus haut niveau et ont fini leader !! La plupart de ces enfants sont présents depuis le baby foot, une récompense pour tous les éducateurs...
- Les U13 évoluent au niveau 2, l'objectif étant de préparer cette catégorie au foot à 11.
- Du côté du foot à 11, 2 excellentes nouvelles et une moins bonne... Les U14 et U15 vont accéder à la division supérieure dès janvier grâce à 2 magnifiques parcours en championnat. En revanche les U16 vont faire l'inverse en descendant d'un étage.



### UN PARTENARIAT AVEC BOWIDEL

Notre nouveau partenariat avec l'association Bowidel a été dévoilé.

Ce dernier a permis la création d'un maillot d'entraînement à l'effigie de nos deux associations.

Ce maillot a été offert à l'ensemble des enfants de l'école de foot.

Olivier CHOUANNIERE, Yoann REHEL, Guillaume ALLETZ, les trois co-présidents de l'association Bowidel accompagnés d'Aurélien COMMUNIER ont donné le coup d'envoi du derby contre Dinan Léhon.

Ils se sont aussi vu remettre le maillot lors de l'arbre de Noël du club. Un grand merci à Bowidel et bienvenue à eux dans notre belle commune.

### LES ÉVÉNEMENTS

Plusieurs événements ont eu lieu, et un mot revient... succès !!!

Pour commencer, le repas à emporter a battu tous les records, plus de 1000 repas ont été commandés, un chiffre incroyable.

Merci à Boutique d'Armor et la Boulangerie Damelin court pour les repas et desserts.

Et merci à tous les Trélivannais et Trélivannaises qui ont joué le jeu, ce qui permet à notre association d'avoir des projets.

Le Père Noël a lui rendu visite aux clubs à l'occasion de l'arbre de Noël, il était accompagné de la mascotte Astor. La hotte bien pleine était remplie de casquettes AST, chaque enfant a ainsi pu repartir avec 1 cadeau.

Les prochaines dates à retenir :

- Loto du club le 26 janvier au Clos Gastel
- Repas en salle le samedi 22 mars
- Tournoi du 1er Mai

Nous en profitons pour souhaiter une belle nouvelle année à tout le monde, de la réussite sportive à toutes les associations sportives de Trélivan et encore merci à la municipalité, à tous nos bénévoles et partenaires.

Yoann REHEL

**DINAN**  
 AGGLOMÉRATION

## RELAIS PETITE ENFANCE

 Renseignements et inscriptions du lundi au vendredi :  
 02 96 87 52 78 / 07 64 49 44 35

[rpe.dinan@dinan-agglomeration.fr](mailto:rpe.dinan@dinan-agglomeration.fr) / [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr)

\*Dinan, Lanvallay, Quévert, Saint-Hélen et Trélivan.

## RÉGLEMENTATION SUR LES FEUX



L'arrêté préfectoral du 9 juillet 2012 régit l'usage du feu.

**L'article 5 régit le brûlage des déchets verts.** Ceux-ci sont définis comme les éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille ou de l'arrachage de haies, d'arbres, d'arbustes, de débroussaillage et d'autres pratiques similaires.

Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu toute l'année qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage.

## PRÉVENTION CONTRE LES NUISANCES SONORES



Pour les Côtes d'Armor, l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 fixe les horaires ci-dessous :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE

### VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

#### Pièces justificatives à apporter :

- Livret de famille
- Carte d'identité
- Justificatif de domicile

### BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

**C'EST OBLIGATOIRE**




## Se faire dépister, un geste essentiel !

**Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) de Bretagne vous rappelle pourquoi il est important de se faire dépister**

Le cancer colorectal est un cancer fréquent dans la population (2e cancer chez la femme et 3e cancer chez l'homme en termes de fréquence) qui reste associé à une mortalité élevée en l'absence de diagnostic précoce.

Le dépistage permet de repérer un polype avant qu'il n'évolue en cancer ; il permet également la **détection précoce du cancer**, facilitant ainsi les traitements et augmentant les chances de guérison.

Détecté tôt, un cancer colorectal guérit 9 fois sur 10.

### Dès 50 ans, un test de dépistage existe, à réaliser à domicile, tous les 2 ans

Ce test de dépistage consiste à rechercher dans les selles des traces de sang invisibles à l'œil nu.

Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous êtes invité(e) tous les deux ans par courrier de l'Assurance Maladie à consulter votre médecin traitant ou votre pharmacien, qui vous remettra un test à réaliser chez vous. Même si vous n'avez pas reçu ce courrier, vous pouvez effectuer cette démarche.

Avant la remise du test, des questions vous seront posées sur vos antécédents personnels et familiaux, et sur la présence d'éventuels symptômes digestifs, afin de s'assurer que ce test vous concerne. En fonction de votre situation, d'autres modalités pourront vous être proposées. En cas de symptômes digestifs, il est recommandé de consulter votre médecin traitant.

### Commandez votre test facilement en ligne !

Le test peut également être commandé en ligne sur le site [monkit.depistage-colorectal.fr](https://monkit.depistage-colorectal.fr) où un questionnaire déterminera si ce test est approprié pour vous selon vos antécédents.

Dans 97% des cas, le test est négatif et sera à refaire deux ans après.

En cas de positivité du test (3% des cas), vous serez orienté(e) vers un gastro-entérologue pour une coloscopie, un examen complémentaire qui permet de rechercher la cause de votre saignement.

## Simple, rapide et gratuit, ce test peut vous sauver la vie



Le test consiste en un prélèvement unique au moyen d'un dispositif pratique et hygiénique, permettant de recueillir un très petit volume de selles. Le kit inclut une fiche d'identification à compléter, ainsi qu'une enveloppe T pour l'expédition gratuite du test et de la fiche d'identification au laboratoire d'analyses médicales dont les coordonnées sont indiquées sur l'enveloppe.



Hommes et  
femmes  
50 à 74 ans

### Dépistage du cancer colorectal



Vous recevrez votre invitation dans votre boîte aux lettres.

Les relances sont accessibles sur votre compte Ameli, s'il est activé.



Les résultats du test vous seront envoyés par SMS si votre numéro de portable est renseigné sur la fiche d'identification, ou par la Poste, dans le cas contraire.

Les résultats vous seront transmis ainsi qu'à votre médecin traitant. Le test et son analyse sont pris en charge à 100%, sans avance de frais. La consultation chez le médecin traitant est également remboursée dans les conditions habituelles par la Caisse d'Assurance Maladie et la complémentaire santé, de même que la coloscopie en cas de test positif.

Pour plus de renseignements, contactez le CRCDC Bretagne :

Antenne 22  
02.96.60.83.00

✉ [antenne22@depistage-cancer.bzh](mailto:antenne22@depistage-cancer.bzh)

Antenne 29  
02.98.33.85.10

✉ [antenne29@depistage-cancer.bzh](mailto:antenne29@depistage-cancer.bzh)

Antenne 35  
02.99.30.40.10

✉ [antenne35@depistage-cancer.bzh](mailto:antenne35@depistage-cancer.bzh)

Antenne 56  
02.97.40.29.39

✉ [antenne56@depistage-cancer.bzh](mailto:antenne56@depistage-cancer.bzh)

site internet :  
<https://depistage-cancer.bzh>



Vous n'avez pas reçu votre invitation au dépistage organisé ?

Appelez votre Caisse d'Assurance Maladie :

CPAM : en composant le 3646  
MGEN : en formant le 3676  
MSA : aux numéros habituels

Assurez-vous que vos coordonnées sont à jour auprès de l'Assurance Maladie pour recevoir toutes les communications importantes.

## COVOITURAGE ET SI ON S'Y METTAIT ?

Le covoiturage a le vent en poupe et il offre de nombreux avantages. Vous proposez une place dans votre véhicule ? Vous pouvez bénéficier d'une prime covoiturage pour vous y encourager !

### LE COVOITURAGE : DES AVANTAGES POUR TOUS !

Partager un véhicule a de nombreux avantages : moins de frais pour le conducteur et les passagers, moins de voitures en circulation, moins de nuisances liées aux transports et un renforcement des liens entre collègues, voisins... Concrètement, pour covoiturer, il suffit de s'inscrire sur un site en ligne ou via une application. Un service de covoiturage peut aussi s'organiser dans une université, une administration, une entreprise...

### PENSER EHOPE POUR COVOITURER RÉGULIÈREMENT

Vous voulez covoiturer et connaître conducteurs et covoitureurs potentiels, pensez Ehop ! Créé en 2002, ce service de mise en relation est un véritable réseau de transport en commun domicile-travail. Ehop est un réseau de covoiturage de proximité spécialiste des trajets domicile-travail. C'est une solution de transport pour les salariés en emploi, mais aussi pour les actifs en recherche d'emploi, et/ou en formation par son service "Ehop Solidaires" expérimenté en 2015.

III Pour aller plus loin :  
<https://ehop.bzh/>

### UNE PLATE-FORME RÉGIONALE : OUESTGO

Depuis 2016, porté par la Région Bretagne et plusieurs collectivités et soutenus par l'ADEME, le projet OuestGo propose une plateforme



mutualisée et solidaire pour le covoiturage de proximité. C'est une plate-forme publique, liée aux politiques de transport et d'aménagement, et aux politiques d'insertion, pour encourager le retour à l'emploi via la mobilité. Elle est :

- I mutualisée sur le Grand Ouest pour réduire les coûts et éviter la fragmentation des offres,
- I gratuite pour les utilisateur·ice·s afin de développer le covoiturage au quotidien,
- I avec des fonctionnalités de réseau social, encourageant ainsi la création de communautés et de communication en réseau,
- I développée sous licence libre (opensource) pour être évolutive et collaborative et pour qu'elle puisse s'adapter aux nouvelles demandes et essaimer sur d'autres territoires,
- I interopérable avec les outils de transports publics pour permettre l'usage combiné des différents modes de transport et la complémentarité de l'offre.

III Pour aller plus loin : <https://ouestgo.fr/>

*Article rédigé par la Mce,  
Maison de la consommation et de l'environnement  
CTRC Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Renne  
02 99 30 35 50 - [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org) - [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)*



## ARNAQUES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : COMMENT LES REPÉRER ?

La rénovation énergétique est un enjeu important pour améliorer le confort de son logement, tout en réduisant sa facture d'énergie. Des aides financières permettent aux particuliers de financer ces travaux de rénovation, notamment MaPrimeRénov'. Malheureusement de nombreuses entreprises malhonnêtes essaient d'en tirer profit. Les cas d'arnaques à la rénovation énergétique sont très nombreux. Voici quelques conseils pour vous en prévenir :

### DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Le démarchage téléphonique, dans le domaine de la rénovation énergétique, est interdit par la loi. Certains démarcheurs se revendiquent de l'Anah (Agence nationale de l'amélioration de l'habitat) ou présentent des noms entretenant la confusion avec des organismes officiels. C'est une stratégie pour gagner votre confiance.

### SUR INTERNET

Méfiez-vous des simulateurs d'aide ou des propositions de devis sur Internet, notamment s'ils vous demandent vos données

personnelles ou vos identifiants fiscaux. Avec ces informations, un tiers malveillant pourrait usurper votre identité pour bénéficier des aides de l'État à votre place.

### DÉMARCHAGE À DOMICILE

De façon générale, il ne faut jamais se précipiter ni se laisser influencer. Prenez toujours le temps de demander plusieurs devis pour pouvoir les comparer, et ne signez rien lors de la première visite. Et attention aux offres un peu trop alléchantes, elles peuvent cacher de mauvaises surprises.

Vérifiez les informations concernant une entreprise qui

vous démarcher !

### EN CAS DE DÉMARCHAGE FRAUDULEUX

Vous pouvez signaler votre problème sur SignalConso, la plateforme de la répression des fraudes :

<https://signal.conso.gouv.fr/fr>

Vous pouvez également vous rapprocher d'une association de défense des consommateurs qui vous accompagnera dans vos démarches. Rendez-vous sur la page Pratique de la Maison de la consommation et de l'environnement pour retrouver les coordonnées des **différentes associations bretonnes** :

[www.mce-info.org/pratique/](http://www.mce-info.org/pratique/)

*Article rédigé par la Mce,  
Maison de la consommation et  
de l'environnement  
CTRC Bretagne,  
48 Bd Magenta - 35000 Rennes  
02 99 30 35 50 - [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org)  
[www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)*



**TOUS LES HABITANTS DE DINAN  
AGGLOMÉRATION PEUVENT  
SE RENDRE SUR L'UN DES SITES  
DE DISTRIBUTION,  
QUELLE QUE SOIT  
LEUR COMMUNE DE RÉSIDENCE,  
POUR RÉCUPÉRER UN COMPOSTEUR.**

## RESERVEZ VOTRE COMPOSTEUR !

**DINAN**  
AGGLOMÉRATION

Dinan Agglomération poursuit les mises à disposition de composteurs individuels en 2025.

Pour répondre à l'obligation de tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires et végétaux) en vigueur depuis le début de l'année 2024, Dinan Agglomération met à disposition des habitants des composteurs individuels. Depuis avril 2024, près de 3 500 composteurs ont ainsi été mis à disposition des habitants.

Une inscription sur [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr) est nécessaire pour récupérer un composteur à l'issue d'une session de sensibilisation-distribution de 30 minutes (afin de connaître les apports possibles, l'entretien et l'utilisation du compost). Le nom du demandeur ainsi qu'un justificatif de domicile sont nécessaires.

Les créneaux sont organisés pour être accessibles à tous les publics, y compris les actifs, avec des distributions du mercredi au samedi, en passant par le jeudi en fin de journée. Ces temps sont appréciés des habitants car ils permettent d'avoir les réponses à des questions pratiques sur la gestion des déchets à l'échelle de l'Agglomération.

Les composteurs sont en plastique recyclé et recyclable, fabriqués en Europe. Le volume du matériel est d'environ 400 litres, convenant à un foyer jusqu'à 6 personnes.



Les distributions vont se poursuivre selon le calendrier suivant :

Dates	Lieux
Créhen	15 au 18 janvier
Pluduno	22 au 25 janvier
Mégrit	29 janvier au 1er février
La Landec	5 au 8 février
Aucalec	19 au 22 février
Dinan	26 février au 1er mars
Plouër-sur-Rance	5 au 8 mars
Saint-Hélen	12 au 15 mars
Fréhel	19 au 21 mars
Matignon	26 au 29 mars
Bobital	2 au 5 avril
Saint-Carné	9 au 12 avril
Evran	23 au 26 avril
Les Champs-Géraux	30 avril au 1er mai
Plancoët	7 au 10 mai
Bourseul	14 au 17 mai
Taden	21 au 24 mai
Dinan	4 au 7 juin
Pleudihen-sur-Rance	18 au 21 juin
La Vicomté-sur-Rance	25 au 28 juin

**Les inscriptions en ligne ouvriront trois mois à l'avance, à savoir :**

- Le 11 décembre pour les distributions organisées de janvier à mars,
- Le 19 mars pour celles prévues d'avril à juin.

**Plus d'informations et inscriptions sur [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr).**

**Contact :** Service Réduction et Collecte des Déchets - 02 96 87 72 72 - [dechets@dinan-agglomeration.fr](mailto:dechets@dinan-agglomeration.fr)



NOS COMMERÇANTS



**SOS**  
**PLOMBIER CHAUFFAGISTE**  
 NEUF & RÉNOVATION  
 Entretien dépannage chaudières gaz fioul  
 Ramonage tout conduit  
**06 71 02 32 66**  
 M. MARTIN Damien  
 22100 TRÉLIVAN TÉL. 02 96 83 52 15

24h/24  
7j/7

ARTISAN PEINTRE

**A Vos Pinceaux**

- INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
- DÉCORATION
- RAVALEMENT
- NEUF ET RÉNOVATION
- SOL PVC

Brice GOAZIOU  
22100 TRÉLIVAN

06 46 34 36 24  
goaziou.brice@outlook.com

**THERMIE PAC**  
 SAV POMPES A CHALEUR

- AEROTHERMIE
- GEOTHERMIE
- CLIMATISATION
- PAC PISCINE

MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE

anthonymorin@thermiepac.fr  
Dinan - Saint Malo - Dol

06 16 42 38 42  
www.thermiepac.fr

Magali Coiffure à Domicile

02 96 39 23 86  
06 08 04 98 97

Trélivan

**DINAN TAXI**  
 VOUS CHANGE LA VIE!

06 62 65 34 66

- Transports médicaux conventionnés
- Déplacements professionnels
- Itinéraires touristiques

Estimez votre course taxi en ligne sur [www.dinantaxi.fr](http://www.dinantaxi.fr)

Neuf  
Rénovtion  
Extension  
Agencement

**ARCHIMEID**  
 Architecture & Design

11 bis la Ferulais  
22100 Trélivan  
06 61 13 38 79  
archimeid.ms@gmail.com

**BOULANGERIE PÂTISSERIE**  
*Damelincourt*

12 rue du Centre - 22100 TRÉLIVAN  
TÉL. 02 96 85 94 20

**Horaires d'ouverture**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
de 7h00 à 13h00  
et de 15h30 à 19h30

Samedi  
de 7h30 à 13h00  
et de 16h30 à 19h30

Dimanche  
de 7h30 à 13h00

Fermé le mercredi

**L'ATELIER D'INGRID**

Salon de coiffure mixte

Le lundi de 14h à 19h  
du mardi au jeudi 9h-12h 14h-19h  
Le vendredi de 8h30 à 19h  
Le samedi de 8h30 à 17h

02 96 39 17 24

Place du 19 mars 1962  
22100 TRÉLIVAN

CARTE DE FIDELITE

06.58.83.07.06

**E.B CRÉATIONS**

COIFFURE ÉVÉNEMENTIELLE

Côtes d'Armor / Côte d'Émeraude



## BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes handicapées dans leurs déplacements et habitant Le Bourg, de leur apporter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. Tél : 02.96.85.97.36

### I Cours d'informatique (sur inscription) :

Le lundi de 9h30 à 12h00

### Horaires :

I lundi : 16h00 - 18h00

I mercredi 10h00 - 12h00 ; 15h00 - 17h00

I samedi : 10h00 - 12h00

Les élèves de l'école Jean FERRAT y sont accueillis le lundi après-midi.

### Horaires pendant les vacances scolaires :

I mercredi et samedi : 10h00 - 12h00.

Permanence d'une conseillère numérique

I les mercredis des semaines paires

## MAIRIE

Tél : 02.96.39.16.31 – Fax : 02.96.85.90.38

mairie-trelivan@wanadoo.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

I Lundi et jeudi 8h30 - 12h00 / Après-midi : fermeture au public

I Mardi et mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

I Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30

I Le samedi matin : 10h00 - 12h00

### PERMANENCES DU MAIRE

#### Sur rendez-vous :

I le mardi après-midi

I le samedi matin, les semaines paires.

### PERMANENCES DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sur rendez-vous (prendre contact avec le secrétariat)

#### I PASCAL GODET :

Administration générale, Finances, Economie, Remplacement du Maire, Conseiller communautaire, Salle Clément Ader.

#### I MARIE-CLAIRE BOTREL :

Culture, Animation communale, Jeunesse, Accueil de loisirs sans hébergement, Bibliothèque et foyer culturel.

#### I DOMINIQUE LUCAS :

Voirie, Bâtiments communaux, Espaces publics, Environnement, Sport et ses équipements.

#### I ANNIE RAULT :

Affaires scolaires, Affaires sociales, Petite enfance, Bâtiments scolaires.

#### I JEAN-CLAUDE GUILLEMOT :

Urbanisme, Chemins, Salle Hélène Boucher.

#### I GUY LE PROVOST :

Information, Communication.

#### I JEAN-LUC FOURÉ :

Transition, Citoyenneté.